

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2014

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 32

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

VERSION FRANCAISE

page intercalaire

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	10
3.2. BILAN FINANCIER	18
3.3. PERSPECTIVES	20
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	24
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	24
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	29
6. PROGRAMME 421: OFFRE D'ENERGIE	33
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	35
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	36
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	39
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	40
7. PROGRAMME 422: ACCES A L'ENERGIE	41
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	43
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	44
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	45
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	47
8. PROGRAMME 423: ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	49
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	51
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	52
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	53
8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	55

9. PROGRAMME 424: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	57
9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	59
9.2. STRATÉGIE PROGRAMME	60
9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	61
9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	63

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

Note explicative

La Loi N°2007 du 26 Décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat a mis en place un nouveau cadre de gestion budgétaire, comptable et financier dans les Administrations publiques. Ce nouveau cadre est une véritable constitution financière qui vient remplacer l'Ordonnance de 1962 qui, même si elle a permis d'obtenir au cours des cinquante dernières années, des résultats non négligeables, était devenue inadaptée au regard des défis auxquels notre pays fait face.

Le nouveau texte est une volonté politique affichée du Chef de l'Etat qui, lors de sa communication spéciale au cours du Conseil des Ministres du 12 Septembre 2007, disait : « le Gouvernement doit s'attendre à être jugé sur des critères de performance ». C'est une traduction dans les faits de la gestion axée sur les résultats.

Après l'adoption et la promulgation de la Loi N°2012/014 du 21 Décembre 2012, première loi élaborée en mode programme, un saut qualitatif a été opéré dans la présentation du budget à travers le document intitulé « Projet de Performance des Administrations (PPA) Ministérielles ». La demande budgétaire y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance, une performance justifiée par l'atteinte des résultats visés par les politiques publiques en cours d'implémentation.

Un nouveau système d'information appelé PROBMIS (Programme Budget Management Information System) a donc été mis en place pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme.

Comme pour tout nouvel outil, on a observé au cours de la période de démarrage de l'exercice, des petites difficultés qui ont été très vite surmontées, permettant une accélération du processus de mise en œuvre des activités planifiées en 2013.

Tirant des leçons de l'expérience de l'exercice en cours, la préparation des Projets de Performance des Administrations (PPA) de l'exercice 2014 a mis un accent particulier à améliorer les éléments, aussi bien de forme que de fond, ambitionnant de donner aux Administrations un référentiel pratique, cohérent et pertinent, garantissant de meilleures possibilités de lecture de la performance.

C'est donc en toute logique qu'il présente les objectifs de performance pour les trois prochaines années et décline pour chaque programme, les objectifs, les indicateurs, les cibles, les stratégies-programme, les actions et le cadre organisationnel de mise en œuvre ainsi que les moyens qui accompagnent sa réalisation.

Bien entendu, toute cette planification se doit d'être cohérente avec le Document de Stratégie de Croissance et de l'Emplois (DSCE).

Dans sa structuration, il comporte trois parties imbriquées :

- La synthèse stratégique qui montre que le Projet de Performance des Administrations (PPA) est en cohésion avec les politiques publiques en cours ;
- Le contenu des programmes ;
- Les annexes.

Les Ministères des Finances et de l'Economie de la Planification et de l'Aménagement du Territoire vous souhaitent un agréable voyage à travers ce nouvel outil.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

page intercalaire

1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Ainsi, tout en étant un facteur d'intégration du Cameroun et tenant compte des aspects environnementaux, économiques, sociaux et culturels qui lui sont liés, il s'agit :

Dans le domaine de l'énergie de:

- Assurer une fourniture énergétique suffisante, efficace, fiable et propre ;
- Développer et garantir l'accès aux services énergétiques modernes sur le long terme ;
- Faire de l'énergie un atout de l'industrie camerounaise dans la compétition industrielle mondiale.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, de :

- Maîtriser les ressources en eau ;
- Assurer une fourniture et un accès à l'eau potable suffisants ;
- Promouvoir et développer l'assainissement pour tous.

La mise en œuvre de cette politique gouvernementale incombe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE).

2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

La démarche stratégique du sous – secteur de l'eau et de l'énergie s'inscrit dans la vision prospective nationale représentée par la Vision 2035 qui consiste à faire du Cameroun un pays émergent. Le sous – secteur énergie et eau doit jouer un rôle important dans la réalisation de cette ambition.

Conformément au Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement et le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie, le MINEE a pour mission: l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie.

A ce titre il est chargé :

- de l'élaboration des stratégies et des plans gouvernementaux en matière d'alimentation en eau et en énergie ;
- de la prospection, de la recherche et de l'exploitation des eaux en milieu urbain et rural ;
- de l'amélioration quantitative et qualitative de la production d'eau et d'énergie ;
- de la promotion des investissements dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, en liaison

avec le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire et les Administrations concernées ;

- de la promotion des énergies nouvelles, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- de la régulation de l'utilisation de l'eau dans les activités agricoles, industrielles, et sanitaires, en liaison avec les Administrations concernées ;
- du suivi de la gestion des bassins d'eau ;
- du suivi de la gestion des nappes phréatiques ;
- du suivi du secteur pétrolier et gazier aval ;
- du suivi des entreprises de régulation dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

Il assure en outre, la tutelle des établissements et sociétés de production, de transport, de distribution, de régulation de l'eau, de l'électricité, du gaz et du pétrole.

3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

L'analyse des performances antérieures présente les différents efforts fournis pour améliorer l'offre et l'accès à l'énergie, ainsi qu'à l'eau potable et à l'assainissement. Il faut néanmoins noter que ceci ne permet pas encore à toutes les populations d'accéder aux énergies modernes et à tous les services de l'eau.

3.1 BILAN TECHNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'eau et d'énergie, le MINEE a mené des actions majeures dans quatre domaines d'intervention à savoir :

- L'amélioration de l'offre de l'énergie ;
- L'amélioration de l'accès à l'énergie ;
- L'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide ;
- L'amélioration du cadre de travail du personnel de ce département ministériel.

1. En matière d'amélioration de l'offre d'énergie on peut citer,

i) Aménagement hydroélectrique de Warak sur la Bini :

L'avancement dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

- Les Etudes d'ingénierie et d'Impact Environnemental et Social sont terminées ;
- Des études géotechniques complémentaires ont été réalisées par le LABOGENIE ;
- Un protocole d'accord pour la construction des ouvrages a été signé entre le Gouvernement et l'entrepreneur SINOHYDRO dont la proposition technique et financière ;

- Le rapport des études hydrologiques en cours d'élaboration et les TDR des Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) sont validés.

ii) Aménagement hydroélectrique de Njock : L'avancement dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

- les études d'Avant Projet Sommaire ont été menées en 2011-2012 par le Gouvernement ;
- protocole d'accord pour les études d'avant projet détaillé et la construction des ouvrages a été signé entre le Gouvernement et la société Malaisienne ASIA PACIFIC WING au mois de mai 2013.

iii) Aménagement hydroélectrique de Song Dong : L'avancement dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

- Un protocole d'accord pour les études et la construction des ouvrages a été signé entre le Gouvernement et la société chinoise HYDROCHINA le 02 avril 2013 ;
- Les études de faisabilité ont démarré.

iv) Aménagement hydroélectrique de Nachtigal :

- Ledit site a été accordé à la Société ALUCAM, dans le cadre de son projet de doublement de sa capacité de production, en vertu de la Lettre d'intention de 2005 amendée en 2007. Cette loi fixe les grandes lignes de réalisation du projet Brownfield ALUCAM (extension de l'usine d'aluminerie d'Edéa) et Greenfield RIO TINTO ALCAN (création en plusieurs phases d'une nouvelle usine d'électrolyse à Kribi) ;
- les études préliminaires ont été menées ;
- Compte tenu des difficultés financières que connaît ALUCAM et qui réduisent sa capacité à poursuivre le développement dudit projet, le Gouvernement et le Partenaire RTA ont mis sur pied un Comité ad hoc pour proposer les modalités de la poursuite du projet.

v) Réhabilitation du barrage de Lagdo : L'avancement dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

- Un protocole d'accord a été signé avec l'entreprise chinoise China International Water and Electric Corporation (CWE) pour la rénovation du barrage hydroélectrique de Lagdo et les études d'aménagements hydroélectriques sur le fleuve Faro ;
- Les études de faisabilité sont en cours.

vi) Aménagement hydroélectrique de Menchum : L'avancement dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

- Les études de faisabilité et d'impact environnemental et social sont terminées ;
- Un protocole d'accord pour la construction des ouvrages a été signé entre le Gouvernement et l'entrepreneur CWE pour les études d'Avant Projet Détaillé, la conception détaillée des ouvrages et leur construction ;
- Une requête de financement pour sa réalisation a été introduite par le Gouvernement

auprès de l'EXIMBANK de Chine ;

- Les études d'Avant Projet Détaillé et la conception des ouvrages sont en cours.

vii) Aménagement hydroélectrique de Memve'ele : L'état d'avancement du projet se présente ainsi qu'il suit :

- Digue Principale et Evacuateur de Crues Principale :

. La construction de la première phase de la digue principale, prévue pour 23 mois à compter du 1 Janvier 2013, est toujours en cours ;

- Les batardeaux sont en cours ;
- Le décapage et le nettoyage de la zone de la première phase de la digue principale sont en cours ;
- Plus de 90% de cette emprise est déjà nettoyée et les travaux de terrassement ont commencé ;
- L'excavation de l'endroit où se posera le noyau argileux du barrage a commencé et est exécuté sur environ 19m de longueur sur plus de 700m prévue ;
- Les fouilles de couverture de l'évacuateur de crues principales sont réalisées à plus de 60%.
- Canal de prise d'eau
- Les travaux d'excavation du canal de prise sont en cours d'exécution ;
- L'excavation est exécutée à 388m de la côte TN de 414m, soit 26m de profondeur avec côte finale de 385.7m ;
- Le déblai de roche supérieure à une élévation de 395m est exécuté à plus de 65% et est en cours ;
- Canal d'Amenée

L'abattage des arbres et le déforestation de l'emprise du canal d'amenée est exécutée plus de à 7%. Ces travaux avaient été suspendus suite à l'inondation de la zone par les pluies.

- Usine

Le dynamitage et l'excavation des roches sur le lieu d'implantation de l'usine sont exécutés plus de 30%.

- La grande et petite Centrale à Béton, Centrale de Concassage

Les travaux de fondation de la grande centrale à béton sont en cours. Cette centrale aura une capacité de production de 500 tonnes par heure. Les équipements nécessaires pour assurer le fonctionnement de cette centrale sont prévus arrivés sur le site au mois de Juin

2013 ;

L'avancement des travaux de la grande centrale à béton est estimé à 40%. La petite centrale à béton est complètement installée avec un rendement actuel de 38t/h de béton. Cette centrale est prévue d'avoir une capacité de production de 120 tonnes par heure ;

La construction de la centrale de concassage à côté de la grande centrale à béton est en cours. Les travaux sont estimés à 35% d'exécution.

- L'Installation de Chantier

- L'Installation de chantier (logements et bureaux) est réalisée à 96% ;
- Les travaux d'aménagement de la cité de l'Entrepreneur sont rendus au stade des finitions.

viii) Barrage hydroélectrique de Lom Pangar : L'état d'avancement du projet se présente ainsi qu'il suit :

- Cité du maître d'ouvrage

La cité du Maître d'Ouvrage qui hébergera son personnel et celui de la mission de contrôle des travaux lors de la phase de construction du barrage est achevée. Dans la phase d'exploitation du barrage, elle servira de base de logement pour le personnel de l'exploitant.

- Pont de chantier

Les travaux de construction du pont de chantier sont terminés.

- Correction de la route d'accès

Les travaux de correction de la route d'accès sont en phase finale et ceux de construction de la cité du Maître d'ouvrage terminés.

- Indemnisation des populations affectées

Le paiement des indemnisations aux populations est terminé.

- Chantier du barrage

· Pour ce qui est du chantier du barrage, en rive gauche, les travaux de dérivation du lit du fleuve à l'intérieur du batardeau sont achevés;

· En rive droite, l'installation d'une centrale à béton de 150 m³/h et d'un concasseur de 200t/h est terminée.

- Adaptation du pipeline Tchad-Cameroun

· S'agissant de l'adaptation du pipeline Tchad-Cameroun, les travaux y afférents ont démarré au mois de mars 2013 et doivent, en principe, se terminer avant le début du mois de juillet 2014, date supposée de mise en eau du barrage. L'entrepreneur recruté par COTCO pour ces travaux (SICCIM) a débuté sa mobilisation sur le terrain, ainsi que le processus d'acquisition et d'acheminement des équipements et matériels de travail sur le site. La mobilisation du personnel de SICIM a déjà atteint une moyenne de 30 expatriés et 100 locaux à la fin du mois de mars

2013, alors que le transport des tubes de Douala à Belabo et leur acheminement sur le site du chantier se poursuivent ;

- Le MINDCAF a déjà donné l'autorisation d'occuper temporairement les terrains nécessaires aux travaux de construction de l'adaptation ;

- Sur le terrain, l'état d'avancement des travaux se présente ainsi qu'il suit : la plupart des équipements et engins ont été livrés à Douala ; leur transport sur le site de Lom Pangar a démarré ; le montage définitif du camp d'habitation des personnels est achevé (collure, bâtiments, énergie, eau...) ; les levées topographiques ont démarré et la confection des plans des bâtiments est achevée ;

Globalement, l'avancement des travaux objet du marché passé à l'entreprise SICIM est estimé à plus de 51.6%, soit une avance de plus de 2.9% sur l'avancement planifié.

COTCO, pour sa part, a déjà lancé l'Appel d'Offres relatif à l'achat du matériel de lutte contre le déversement accidentel d'hydrocarbures.

ix) Aménagement hydroélectrique de Mekin : L'avancement des travaux se présente ainsi qu'il suit :

- Les travaux de construction de la digue principale sont réalisés à plus de 90% ;
- Les travaux de construction de la fondation de l'usine de production d'électricité sont rendus à la deuxième phase du coulage ;
- Les travaux d'élagage de la ligne d'évacuation de l'énergie sont en cours ;
- Les travaux de construction de la route d'accès sont en phase finale

Globalement, en prenant en compte la fabrication des équipements hydromécaniques en usine, le projet est réalisé à plus de 50% et la mise en service des ouvrages est prévue en 2015. Le paiement des indemnités aux populations affectées est terminé dans le département du Dja et Lobo.

x) Centrale thermique à gaz de Kribi :

La construction des ouvrages est achevée ;

- Les essais des différents groupes de la centrale sont achevés depuis le 17 mai 2013 ;
- La mise en service commerciale provisoire de la centrale est intervenue le 23 mai 2013. La centrale est fonctionnelle avec la fourniture de 216 MW

xi) Aménagement hydroélectrique de Kpep : L'avancement dudit projet se présente ainsi qu'il suit :

- Un protocole d'accord pour les études et la construction des ouvrages a été signé entre le Gouvernement et la société JOULE AFRICA en janvier 2012 ;

- Les études de pré faisabilité sont achevées et ont été concluantes et, sur cette base, un contrat de développement a été signé avec la même société en novembre 2012 ;

. Les études de faisabilité sont en cours.

xii) La Réhabilitation de la Centrale Hydroélectrique d'Edéa et Song Loulou Gain-30MW (AES SONEL) :

Les travaux envisagés par AES SONEL sont achevés à Song Loulou et se poursuivent à Edéa.

xiii) Le Projet de développement du secteur de l'énergie (PDSEN) (Banque Mondiale + Etat du Cameroun) :

. Les outils de travail ont été acquis par les Agences d'exécution et le processus de sélection des consultants pour les différentes études est en cours ;

. Le Comité de Planification et de Programmation de l'Energie Rurale a été mis en place, a siégé et a adopté le manuel de procédures du Fonds d'Energies Rurales (FER), ainsi que le Journal des Projets 2011. Le processus de réalisation de ces projets est en cours à l'Agence d'Electrification Rurale (AER).

xiv) La modernisation et l'extension de la SONARA :

Les marchés ont été attribués et les travaux sont en cours afin de permettre à notre raffinerie de traiter plus de pétrole brut camerounais, et de répondre à la demande du marché sous régional.

xv) Valorisation des ressources en gaz naturel :

La SNH a œuvré pour la valorisation de nos ressources en gaz naturel, notamment dans les champs gaziers de Logbaba et de Kribi. La mise en service commerciale provisoire de la centrale est intervenue le 23 mai 2013, en vue d'accroître l'offre nationale de gaz domestique, qui sera extrait du gaz naturel produit et d'exporter le gaz naturel liquéfié. Une partie du gaz naturel sera affectée à la pétrochimie (production d'engrais). Inauguration le 15 novembre 2013 par le Chef de l'Etat.

xvi) La constitution des stocks de sécurité des produits pétroliers:

Les stocks de sécurité des produits pétroliers constitués par la SNH ont permis d'assurer l'approvisionnement régulier de l'ensemble du territoire national et éviter les pénuries de carburant.

xvii) Les importations spéciales de carburant ont été effectuées pour juguler l'approvisionnement du marché intérieur en produits pétroliers.

xviii) L'amélioration des capacités de stockage des produits pétroliers : deux (02) réservoirs sont en cours de construction au dépôt de la SCDP de Yaoundé dont 6500 m3 de super et 6500 m3 de gasoil ; de même un réservoir de 6500 m3 de gasoil est en cours de construction au dépôt de la SCDP de Douala.

xix) Le projet de transport des produits pétroliers par pipeline: plusieurs opérateurs privés américains, chinois et nigériens ont manifesté leur intérêt pour ce projet ; à cet effet, un appel d'offres international a été lancé pour sélectionner une entreprise devant réaliser ledit projet dans le cadre d'un Contrat de Partenariat Public Privé (PPP), modèle « Build, Own, Operate and Transfer (BOOT) » ou « Build, Operate and Transfer (BOT) ». Le projet a été scindé en deux

lots : Limbé - Douala- Edea –Yaoundé (lot 1) et Limbé – Bafoussam – Bamenda (lot 2) : la procédure est en cours.

2. En matière de **l'amélioration de l'accès à l'énergie**, on compte :

i) L'électrification rurale :

Les projets d'électrification rurale financés sur le BIP et les fonds issus de l'allègement de la dette (PPTe et IADM) depuis 2006 ont été réalisés à plus de 80%.

ii) Le Projet Energie CEMAC prévoyant la réalisation de 58 000 branchements en milieu périurbain dont 20 000 au Cameroun (UE + AES SONEC) : La réalisation de 500 branchements associés aux extensions de réseaux est en cours dans la zone pilote de Mbanga-Pongo. Le processus d'identification des zones d'extension du projet a démarré et est déjà achevé dans cinq Régions.

iii) Le Projet d'électrification de 26 localités le long de la frontière Cameroun-Nigéria (ROYAUME d'ESPAGNE) : Les travaux sont entièrement achevés et ont permis l'électrification et le raccordement de 26 localités au réseau électrique national dont 9 dans le Sud-ouest et 17 dans la Région du Nord.

iv) L'électrification de 33 localités dans les régions du Nord, du Nord-Ouest, du Centre et du Sud-Ouest (BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT) : Le processus de recrutement des cocontractants et du bureau de contrôle est achevé et les travaux ont démarré.

v) Energie éolienne : 4 sites d'expérimentation avaient été identifiés (Bamboutos, Nzihi, Fundong et Col de Bana) et ont fait l'objet d'une étude préliminaire du potentiel éolien, depuis janvier 2010. Ils ont conduit à la formulation d'un projet de construction de trois (03) centrales éoliennes de puissance cumulée de 42MW (3 × 14 MW), et sont actuellement en cours de valorisation par un partenaire privé Chinois CGC.

vi) La stabilisation et la subvention aux prix des produits pétroliers : malgré la flambée des cours internationaux de pétrole durant toute l'année 2012, les prix de produits pétroliers ont été stabilisés à la pompe pour améliorer l'accès des populations aux carburants.

vii) Le programme du marquage chimique des produits

Pétroliers : malgré les difficultés à mobiliser les financements requis, le marquage chimique des produits pétroliers a été exécuté par le groupement HYDRAC /ATHENTIX pour assurer la bonne qualité des produits pétroliers mis sur la marché : ce programme a par ailleurs permis d'améliorer les recettes fiscalo-douanières de près de 10 milliards de FCFA en 2013.

viii) L'octroi des agréments : 4 nouveaux agréments ont été octroyés par le MINEE aux opérateurs privés de janvier au 30 juin 2013, dont deux (02) agréments pour la distribution de l'ensemble des produits pétroliers, un (01) agrément pour la distribution exclusive du GPL et un (01) agrément pour le stockage exclusif du GPL. Au 30 janvier 2013, le nombre total d'agréments octroyés par le MINEE était de 87 pour l'ensemble des activités du secteur pétrolier aval et du secteur gazier aval.

ix) Développement du réseau : plus de 26 nouvelles stations-service ont été construites depuis le début de l'année 2013, soit au total plus de 588 stations-service en exploitation sur l'ensemble du territoire national.

x) Développement des points consommateurs : Plus de 28 nouveaux points consommateurs ont été autorisés depuis le début de l'année 2013.

xi) Bouteilles à gaz : sous l'impulsion du MINEE, de nouvelles bouteilles à gaz ont été mises sur le marché par les marketers pour améliorer l'accès des populations au gaz domestique. L'opérateur TRADEX a fait son entrée dans la filière GPL en mars 2013 avec une nouvelle marque de bouteille.

3. En termes d'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide,

Différents travaux de construction, de réhabilitation et d'extension des ouvrages d'hydraulique et d'assainissement ont été réalisés sur l'ensemble du territoire national dans le cadre de divers programmes financés aussi bien sur ressources internes que sur financements extérieurs. On peut citer entre autres :

i) La Première phase de construction de l'adduction d'eau potable de la ville de Douala, au coût de 11 milliards de F.cfa (EXIM BANK CHINE)

ii) La deuxième phase de construction de l'adduction d'eau potable de la ville de Douala, au coût de 114 millions de dollars, pour laquelle la construction de la prise d'eau brute est terminée, le réservoir d'eau traitée de 10 000 m³ est construit et la canalisation d'eau traitée de 1 200 mm est posée,

iii) Le Projet de construction de 52 Centres financé par DEXIA,

iv) La mise en œuvre du don GPOBA qui permettra la construction de 40.000 à 50.000 branchements sociaux, pour lequel 11 000 branchements avec compteurs ont déjà été réalisés,

v) Le projet d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu semi-Urbain (PAEPA-MSU) 16 centres financé par la BAD et pour lequel les études d'impact environnemental et social sont achevées et le certificat de conformité obtenu pour les lots 1 et 2, et la procédure d'attribution des marchés de travaux en cours de finalisation pour le lot 1,

vi) Le Projet AEPA en milieu rural dans 4 régions (Ouest, Sud, Nord Ouest, Sud Ouest) financé par la BAD dont les marchés des travaux pour deux régions (Ouest et le Sud) sont déjà attribués et les ordres de services notifiés aux entreprises des travaux.

vii) Le projet d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga pour lequel les études d'impact environnemental et social ont démarré et la commission d'inventaire mise sur pied avec la désignation d'un billeteur par le Gouverneur de la Région du Centre.

viii) Projet 07 centres BDEA, 7.250 Milliards FCFA financement BADEA et l'Etat du Cameroun ;

ix) Dans le cadre du programme d'hydraulique d'urgence, on a procédé à:

- . La construction de 100 forages dans les quartiers périphériques de la ville de Yaoundé,
- . L'achat, l'installation et le ravitaillement de 60 bâches dans certains quartiers de la ville de

Yaoundé,

. La réalisation de 05 mini-réseaux d'AEP dans les principaux hôpitaux de Yaoundé.

. Réalisation de la cartographie des ouvrages 2010 et 2011.

4. En matière de gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur eau et énergie, l'on peut citer pour l'année 2013:

- Le renforcement de capacité de plusieurs personnels dans des domaines variés;
- Les démarches préalables à la construction du futur immeuble ministériel et de 03 délégations départementales (Sécurisation du site, termes de références, DAO, etc.);
- La réhabilitation d'une quinzaine de bureaux et bâtiments dans les services centraux et de bureaux et bâtiments dans les services déconcentrés ;
- L'acquisition de matériels informatiques pour les services centraux et déconcentrés;
- L'acquisition de mobiliers de bureaux pour les services centraux et déconcentrés;
- La réalisation de projets d'équipements (matériels informatiques, mobiliers de bureau, matériels de bureau) dans les services déconcentrés;
- Le déploiement effectif de l'application de préparation et d'exécution du Budget programme, puis la présentation d'un budget programme répondant aux exigences du régime financier en vigueur.

3.2 BILAN FINANCIER

Au cours des trois dernières années budgétaires, les dotations budgétaires allouées au MINEE se présentent tel que le montre tableau tableau ci-après, en milliers de francs CFA :

Les Ressources Internes Ordinaires (RIO) ont connu une évolution en dents de scie avec une diminution de 16 649 000 000 FCFA entre 2010 et 2011 et des augmentations de 14 722 000 000 FCFA entre 2011 et 2012 et de 6 107 000 FCFA entre 2012 et 2013.

De façon plus détaillée, l'enveloppe globale allouée au Ministère de l'Eau et de l'Energie au titre des Ressources Internes Propres de l'exercice 2013 s'élève à 117,166 milliards de FCFA d'Autorisation d'Engagement (AE) et à 48,794 milliards de FCFA de Crédits de Paiement (CP). Ces CP sont répartis en 43,3 milliards de FCFA de Budget d'Investissement Public (88,7%) et 5,494 milliards de FCFA de Budget de Fonctionnement (11,3%). En plus de cette dotation, des Ressources Externes d'une valeur de 59,0 milliards de FCFA sont mises à la disposition du MINEE. Ce qui porte à 107,794 milliards de FCFA, le budget total alloué au sous-secteur eau et énergie au titre de l'exercice 2013.

L'enveloppe de 43,3 milliards destinée aux projets d'investissement en 2013 est répartie comme suit :

-Projets à gestion centrale : 38 456 564 000 de FCFA, dont 686 918 000FCFA pour les études et 37 769 646 000FCFA pour les travaux.

-Projets à gestion déconcentrée ou décentralisée : 4 843 436 000FCFA, soit 3 211 436 000 FCFA gérés par les Services Déconcentrés et 1,632FCFA par les Collectivités Territoriales Décentralisées (204 forages équipés).

La ventilation de l'enveloppe du MINEE par programme est présentée aussi dans le tableau ci-dessous.

L'historique de l'exécution du budget d'investissement présente une courbe ascendante. De 72,5% en 2010, ce taux est passé à 96,87% en 2011.

Quant à l'exercice 2012, ledit taux se situe à 98 %. Pour ce qui est de l'exécution du budget 2013, le montant total des engagements sur le BIP dans les services centraux s'élève à 35 619 095 025 FCFA, soit un taux d'exécution financière de 85,63%. Par ailleurs, l'exécution physique se poursuit normalement dans les services centraux et déconcentrés et bon nombre d'entre eux sont déjà achevés.

a) Grands projets

Les enveloppes de 23 milliards prévues pour le projet de Memve'ele, 7milliards pour Lom Pangar ; 2,3 milliards pour Mekin, 1,5 milliards pour Menchum et 300 millions de FCFA pour le projet Sanaga ont fait l'objet de virement dans les comptes respectifs desdits projets.

b) Dépenses Engagées et Non Ordonnancées (DENO)

Sur 173 295 000 FCFA prévus pour la prise en charge des DENO d'hydraulique, 157 992 000 FCFA ont fait l'objet d'engagement soit un taux de 91,2%. Par ailleurs, sur les 243 704 000 FCFA prévus pour les DENO en électrification, 131 572 000 FCFA ont fait l'objet d'engagement, soit un taux de 54,0%.

c) Autres projets

Les engagements relatifs aux autres projets s'élèvent à 1 229 531 025 FCFA. A ce titre, six (06) marchés d'un montant de **214 457 014 FCFA** ont été attribués et engagés dans le cadre du programme d'intervention d'urgence en électricité. Aussi, cinq (05) marchés d'un montant **216 824 848 FCFA** ont été attribués dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'urgence d'alimentation en eau de la ville de Yaoundé en période d'étiage.

Quant au budget de fonctionnement, son exécution est tributaire de quotas trimestriels dans les services centraux et semestriels dans les services déconcentrés, qui sont généralement consommés en totalité.

Il importe de souligner que ces différents niveaux de dotations se situent largement en dessous des prévisions contenues dans le CDMT du MINEE élaboré en fonction des besoins exprimés par les bénéficiaires, les ménages et les entreprises.

Ainsi, dans l'optique de l'atteinte des objectifs fixés dans le DSCE, les moyens conséquents devraient-ils être dégagés pour la mise en œuvre des programmes énumérés présentés par le MINEE.

Exercice	BIP	BF	TOTAL	Taux d'exécution
2010	39 900 000	4 714 000	44 614 000	72,5%
2011	24 000 000	3 965 000	27 965 000	96,12%
2012	38 000 000	4 687 000	42 687 000	98,43%
2013	43 300 000	5 494 000	48 794 000	
Total	145 200 000	18 860 000	164 060 000	

Tableau financier du MINEE

En millions de FCFA

N°	Programmes	AE 2013	BIP 2013	BF 2013	Total CP 2013 (BIP 2013+BF 2013)
1	Offre d'énergie	100 294	33 900	602	34 501
2	Accès à l'énergie	5 191	3 634	428	4 061
3	Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	6 782	4 905	547	5 452
4	Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur eau et énergie	4 899	861	3 918	4 779
	Provision du financement extérieur	59 000	59 000	-	59 000
TOTAL		176 166	102 300	5 494	107 794

3.3 PERSPECTIVES

D'importants efforts ont déjà été fournis pour améliorer l'offre et l'accès à l'énergie, ainsi que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide. Mais, d'importants moyens devraient encore être mobilisés pour soutenir durablement les acteurs du sous-secteur eau et énergie. Pour cela, il est envisagé de :

1- Améliorer l'offre d'énergie par :

i) La production d'énergie électrique avec un objectif se situant à 2000 MW en 2015, et 6000 MW à l'horizon 2030. Cette puissance sera installée grâce à :

- La réhabilitation des ouvrages existants ;
- La construction de nouveaux ouvrages de production notamment hydro électriques.

ii) L'amélioration du réseau de transport électrique actuel et la construction à terme d'un réseau de tension adéquate capable de transporter une puissance de 10 000 MW avec l'ambition de le rapprocher le plus possible des sites de production ;

iii) La modernisation et l'augmentation des capacités de raffinage (doublement de la capacité actuelle et traitement du brut camerounais) ;

iv) L'intensification de l'exploitation des gisements de gaz naturel et la construction des unités de traitement pour l'extraction de GPL ;

v) L'amélioration de l'offre de gaz domestique avec un objectif se situant à 160 000 TM en 2015 et 530 000 TM à l'horizon 2035 ;

vi) La réduction du taux de dépendance aux importations des produits pétroliers et du gaz domestique à un taux résiduel dont moins de 5% pour les produits pétroliers liquides et moins de 10% pour le GPL ;

vii) L'augmentation des capacités de stockage des produits pétroliers et du gaz domestique ;

viii) La construction des pipelines (Limbé-Douala-Edéa ; Kribi-Edéa ; Edéa-Yaoundé ; Limbé-Bafoussam-Bamenda) pour optimiser le transport des produits pétroliers ;

iv) L'élaboration et la mise à jour des politiques et plans nécessaires à l'amélioration de l'offre d'énergie.

2- Améliorer l'accès à l'énergie (énergies modernes) par :

i) La promotion de l'électrification urbaine et périurbaine en multipliant par au moins une fois et demie le taux d'accès, ceci à travers :

- La réhabilitation et l'extension des réseaux existants ;
- La promotion des branchements notamment sociaux.

ii) La promotion du système national d'information énergétique ;

iii) La promotion des économies d'énergies ;

iv) L'intensification de l'électrification rurale par le doublement au moins du taux d'accès ;

v) La construction des points ruraux de distribution des produits pétroliers : *construire au moins*

deux (02) points ruraux de distribution des produits pétroliers en 2014 ;

vi) La promotion de l'accès et de l'utilisation du gaz domestique sur l'ensemble du territoire national et notamment dans les régions à écologie fragile : *l'objectif est d'atteindre un taux d'accès au gaz domestique d'au moins 20% en 2017 et au moins à 60% à l'horizon 2035;*

vii) L'intensification de la lutte contre la fraude des produits pétroliers pour assurer la bonne qualité des carburants sur le marché intérieur ;

viii) L'élaboration et la mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'énergie. Il s'agit d'élaborer un cadre légal et réglementaire régissant les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, d'identifier et de vulgariser les mesures incitatives au développement des énergies renouvelables, et de mettre sur pied un plan de développement et de promotion des énergies alternatives et de la maîtrise de l'énergie.

ix) Le développement des énergies renouvelables : il est question de prospecter et d'élaborer une carte de développement des énergies renouvelables en fonction de la nature et des gisements, valoriser ces sources d'énergies renouvelables (développement de projets pilotes, constitution d'une base de données sur les sites) et enfin de suivre les actions des opérateurs des énergies renouvelables, afin de parvenir à terme, à une augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation à hauteur de 3% à l'horizon 2017.

x) La maîtrise de l'énergie : il sera question d'évaluer le potentiel d'économie d'énergie du Cameroun, de suivre et d'évaluer l'économie d'énergie réalisée dans le cadre du don Chinois et de promouvoir la modulation de la consommation d'énergie électrique au Cameroun.

xi) La mise en place et la promotion du Système National d'Information Energétique : l'accent sera mis sur la promotion de l'utilisation efficace du bois-énergie ; la diffusion des foyers améliorés ; la collecte, l'analyse et la diffusion des données et statistiques énergétiques ; la construction des monographies énergétiques nationales et la création d'une base de données sur la consommation de l'énergie.

xii) Le suivi-évaluation du volet environnemental des grands projets (énergies renouvelables) : il s'agira de définir les actions à mener pour la prise en compte des implications environnementales dans les grands projets.

2- Assurer la fourniture d'eau potable et des services d'assainissement au plus grand nombre par :

i) La production d'eau potable en milieu urbain en triplant pratiquement la capacité actuelle par :

- La réhabilitation des outils de production existants ;

- L'achèvement des projets d'alimentation en eau potable des villes secondaires et des deux grandes villes que sont Douala et Yaoundé;

ii) L'amélioration de l'accès à l'eau potable en milieu urbain en multipliant le taux d'accès au moins par un et demi, et comprenant :

- La fourniture d'eau potable dans les centres non desservis actuellement ;
- La réhabilitation et l'extension des réseaux ;
- La promotion des branchements notamment sociaux.

iii) L'intensification de l'hydraulique rurale par (taux d'accès actuel multiplié par une fois et demi):

- La promotion des adductions d'eau gravitaires et de barrages collinaires ;
- La construction et réhabilitation des mini-réseaux d'eau potable ;
- La réalisation de forages équipés.

iv) L'amélioration de l'accès aux services d'assainissement en milieu urbain et rural, en doublant le taux d'accès.

v) L'élaboration des politiques et plans du domaine de l'eau et de l'assainissement

3- Renforcer la gouvernance et l'appui institutionnel ausous-secteur eau et énergie par :

i) Le renforcement des capacités de tous les acteurs (étatiques ou privés) dans tous les domaines du sous-secteur. Un point d'honneur sera fait sur la formation des personnels du MINEE. A ce titre, le plan de formation triennal sera mis à jour pour le compte de la période 2014-2016. Aussi, sa mise en œuvre sera-t-elle régulièrement suivie et évaluée ;

ii) La mise à disposition des ressources humaines nécessaires pour atteindre les objectifs fixés. L'accent sera mis sur l'occupation des postes prévus dans le nouveau cadre organique du MINEE, ainsi que sur la satisfaction des besoins en personnels exprimés par les structures du MINEE ;

iii) L'amélioration de la gouvernance du sous-secteur, en insistant sur l'aspect genre, la lutte contre la corruption, la lutte contre le VIH/SIDA et la promotion du bilinguisme etc. ;

iv) L'amélioration du cadre de vie général de tous les acteurs en :

- Construisant l'immeuble ministériel devant abriter les services centraux, ainsi que des infrastructures au niveau régional et départemental;

- Réhabilitant les infrastructures existantes à ces trois niveaux ;
 - Pourvoyant les personnels du sous- secteur, notamment le MINEE, en équipements divers (informatique, internet, moyens de transport, etc.) ;
 - Automatisant la gestion des archives et de la documentation ;
- v) La préparation et l'exécution du budget, tout en améliorant aussi la qualité de la dépense publique.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique du MINEE est d'assurer la fourniture en énergie et en eau potable et promouvoir l'accès à l'assainissement liquide.

Pour atteindre ces objectifs, le Ministère de l'Eau et de l'Energie met en œuvre quatre programmes à savoir :

- **L'offre d'énergie** : il s'agira d'accroître l'offre d'énergie pour la population et les activités économiques qui devra passer de 1 680 000 tep en 2013 à 1 800 000 tep en 2016 ;
- **L'accès à l'énergie** : il sera question d'améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie, ceci en portant les taux d'accès à l'électricité et au gaz domestique, ainsi que la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation de 49%, 17% et 0.5% en 2013 à 57%, 20% et 3% en 2016 respectivement;
- **L'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide** : l'objectif de ce programme est d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques, ceci en portant les taux d'accès à l'eau potable et à un assainissement individuel amélioré de 60% et 37% en 2013 à 70% et 44% en 2016 respectivement ;
- **La gouvernance et l'appui institutionnel au sous-secteur eau et énergie** : ce programme support a quant à lui pour objectif d'améliorer les moyens de mise en œuvre des politiques du sous-secteur Eau et Energie. Il s'agira pour cela de porter le taux d'exécution du budget de 93% en 2012 à 100% en 2016. Par ailleurs, les conditions et le cadre de travail du personnel seront significativement améliorés (de 26,3% en 2013 à 40% en 2016). Enfin, à la même échéance, 40% de personnels auront accès à une formation spécifique à la fonction chaque année, contre 19% en 2013.

5. PRÉSENTATION DU CADRE STRATÉGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

Le cadre stratégique et institutionnel des programmes du MINEE se présente comme suit:

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

Objectif global de la vision	Objectif général de la vision	Objectif sectoriel	Objectif ministériel	Axes stratégiques	Programmes	Parties prenantes	Responsables du Programme
Devenir un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 25-30 ans	Atteindre le stade de nouveau pays industrialisé	Développer les infrastructures de communication, énergétiques, et de télécommunication (pour contribuer à la création d'un espace économique intégré et viable)	Assurer la fourniture en énergie et en eau potable et promouvoir l'accès à l'assainissement	Développement et amélioration de l'approvisionnement d'énergie	Offre d'énergie	MINEE, Autres Administrations, ARSEL, EDC, AES SONEL, AER, HYDRO MEKIN, SONARA, SCDP, KPDC, DPDC, Partenaires au Développement, etc.	Directeur de l'Electricité : GHONNANG ZEKEYO Jean Pierre
				Amélioration de l'accès à l'énergie	Accès à l'énergie	MINEE, Autres Administrations, ARSEL, EDC, AES SONEL, AER, HYDRO MEKIN, SONARA, SCDP, KPDC, DPDC, CTD, Partenaires au Développement, etc.	Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz : MESUMBE Martin AKAME
				Amélioration de l'assainissement et de l'accès à l'eau potable	Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	MINEE, CAMWATER, CDE, FEICOM, CTD, Partenaires au Développement,	Directeur de la Mobilisation des Ressources en Eau : NTAMACK Denis
				Soutien à la conduite de la politique des secteurs de l'eau et de l'énergie	Renforcement des moyens d'accompagnement du sous-secteur eau et énergie	MINEE, Structures sous-tutelles, etc.	Directeur des Affaires Générales : OBOUNOU NDONGO Joseph René

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 421

OFFRE D'ENERGIE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE	Définir et mettre à jour les orientations et les objectifs de développement de l'offre d'énergie.	Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie	4.0	10.0	Rapports
02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	Accroître la capacité de production d'énergie électrique.	Puissance installée (MW)	1291.0	2221.0	Rapport
03	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique.	Capacité de transit dans le RIS (MW)	1200.0	1923.0	Rapport
			Capacité de transit dans le RIN (MW)	50.0	212.0	Rapports
			Capacité de transit dans le RIE (MW)	15.0	45.0	Rapport
04	OPTIMISATION DE LA CAPACITÉ DES INSTALLATIONS DE RAFFINAGE DES HYDROCARBURES	Augmenter la capacité de raffinage des hydrocarbures.	Taux de brut national raffiné	20.0	40.0	Rapport
			Pourcentage de GPL produit par la SONARA (%)	30.0	45.0	Rapport
			Capacité de raffinage (TM)	210000.0	350000.0	Rapport
05	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	Augmenter la capacité de transport des produits pétroliers et du gaz.	Volume de GPL transporté (TM)	73000.0	98000.0	Rapport
			Volume de carburant transporté du dépôt principal vers l'intérieur (m3/mois)	43000.0	100000.0	Rapport
06	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	Augmenter et sécuriser les installations de stockage des produits pétroliers et du gaz.	Capacité de stockage (m3)	129000.0	200000.0	Rapport

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 422

ACCES A L'ENERGIE						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification

SYNTHESE DE LA STRATEGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE	Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie.	Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de promotion de l'accès à chaque type d'énergie	1.0	2.0	Rapport
02	ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE	Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural.	Taux d'électrification (%)	48.0	70.0	Rapport
03	RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	Améliorer l'accès des ménages et des usagers aux produits pétroliers et au gaz.	Taux de couverture en station-service (%)	25.0	60.0	Rapports
			Taux d'accès au GPL (%)	17.0	40.0	Rapport
04	DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE	Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation.	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation	1.0	3.0	Rapport
05	MAITRISE DE L'ÉNERGIE	Promouvoir les économies d'énergie	Pourcentage d'économies d'énergie réalisées (%)	0.0	10.0	Rapport

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 423

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU	Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.	Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés	2.0	5.0	Rapport
02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	Améliorer l'offre en eau potable.	Capacité de production installée (m3/jour)	500000.0	1350000.0	Rapport
03	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	Améliorer l'accès à l'eau potable.	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (%)	40.0	60.0	Rapport
			Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (%)	43.0	60.0	Rapport
04	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	Améliorer l'accès à l'assainissement liquide.	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu urbain (%)	25.0	40.0	Rapport
			Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu rural (%)	20.0	40.0	Rapport

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 424

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau Ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie	Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie	30.0	100.0	Rapport
02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie	100.0	100.0	Rapports
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie	100.0	100.0	Rapports
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Annuaire statistique produit annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	100.0	100.0	Rapport
05	AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	30.0	50.0	Rapport
06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Accroître qualitativement les ressources humaines au ministère de l'eau et de l'énergie	Taux de mise en œuvre du cadre organique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	98.0	100.0	Décrets et arrêtés de nomination
07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	15.0	100.0	Rapport
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère	Nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie	4.0	8.0	Rapports
09	CONSEIL JURIDIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Veiller au respect des droits et règlements au ministère de l'eau et de l'énergie	Proportion de projets de texte élaborés dans les délais au ministère de l'eau et de l'énergie	85.0	100.0	Rapports
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Accroître la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'énergie	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	10.0	15.0	Rapports
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEE	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE	25.0	100.0	Rapport

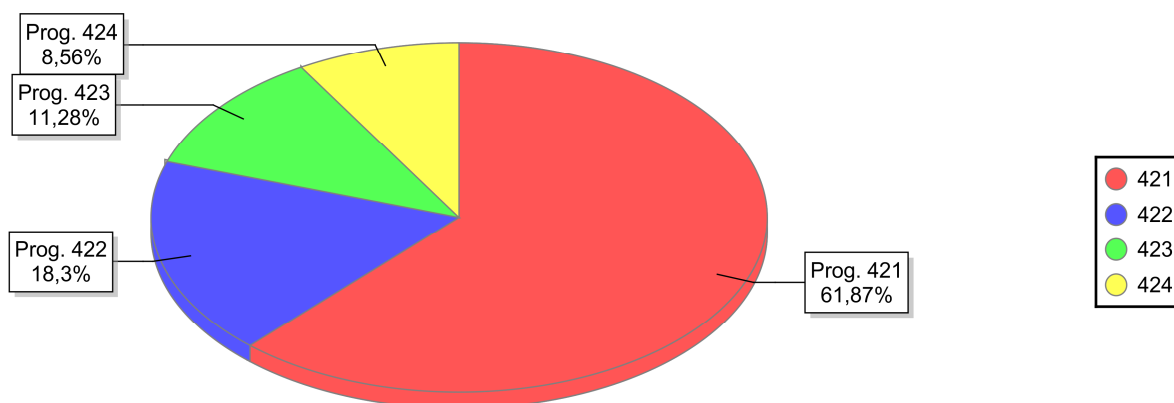
DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

page intercalaire

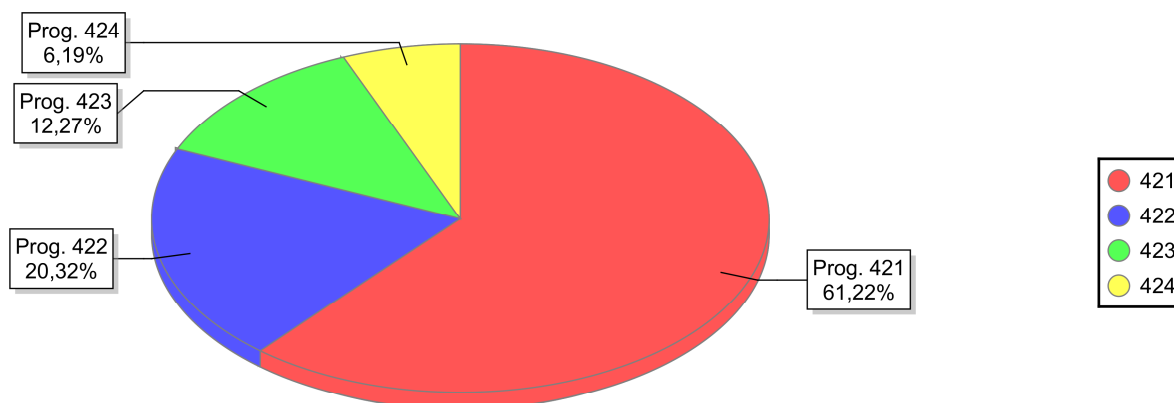
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

Numéro et intitulé du programme		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
421	OFFRE D'ENERGIE	357 899 985	357 899 985	77 362 644 000	66 242 144 000	77 720 543 985	66 600 043 985
422	ACCES A L'ENERGIE	442 357 465	442 357 465	22 540 670 000	21 667 670 000	22 983 027 465	22 110 027 465
423	ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	573 327 575	573 327 575	13 595 699 938	12 780 016 938	14 169 027 513	13 353 344 513
424	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	4 205 414 975	4 205 414 975	6 542 564 062	2 527 564 062	10 747 979 037	6 732 979 037
Total		5 579 000 000	5 579 000 000	120 041 578 000	103 217 395 000	125 620 578 000	108 796 395 000

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



page intercalaire

6. PROGRAMME 421

OFFRE D'ENERGIE

RESPONSABLE DU PROGRAMME
GHONNANG ZEKEYO Jean Pierre
Directeur de l'Electricité

page intercalaire

6.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Historique et Etat des lieux

La crise économique qu'a connu le Cameroun dans les années 1990 a conduit au ralentissement de la demande d'énergie et les difficultés financières de l'Etat ont entraîné le retard dans la construction de nouveaux équipements de production, de stockage, de transport et de distribution d'énergie et n'ont pas permis une mise adéquate et à échéance, du programmes d'entretien et de réhabilitation de l'outil de production existant, entraînant leur exploitation au-delà des limites admises et leur détérioration poussée.

Au sortir de la crise économique au milieu des années 90, avec la reprise de l'activité économique, la demande d'énergie se remet à croître de façon soutenue (6% en moyenne dans le secteur de l'électricité) mais se heurte à l'insuffisance de l'offre.

En raison du retard pris dans la mise en place des programmes d'investissements adaptés pour réhabiliter et rénover l'outil de production existant et construire de nouvelles capacités énergétiques, l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie s'est progressivement détérioré.

Dans le secteur de l'électricité, cette situation a entraîné lors de la reprise économique à la fin des années 1990, un important déficit de l'offre d'énergie qui bien que réduit, entre temps, s'est profilé jusqu'à nos jours. Il en a résulté des pénuries de production d'électricité qui se sont traduites par le ralentissement de la croissance économique et des désagréments dans la vie des ménages.

Dans le secteur pétrolier aval, le marché national est approvisionné à 80% par la SONARA et à 20% par les produits importés. La raffinerie de Limbé construite, il y a vingt ans déjà, est vétuste et les procédés utilisés surannés. En effet, en raison de la faible teneur en gaz des produits bruts traités par la Société Nationale de Raffinage (SONARA), environ 65% du gaz domestique consommé est importé. En outre, l'insuffisance des installations de stockage et la répartition inégale des points de vente, au détriment des zones rurales réduisent les quantités de produits pétroliers disponibles à la consommation et contribuent à renforcer la dominance de l'utilisation des combustibles traditionnels dans les ménages.

Perspectives

D'après les études menées dans le cadre du Plan de Développement du Secteur de l'Electricité à long terme (PDSE), la demande d'électricité du secteur public (clients basse tension et moyenne tension) continuera à augmenter de façon soutenue jusqu'à l'horizon 2035. Le taux d'accroissement annuel moyen de la consommation totale du secteur public sur la période 2011 – 2035, s'établira autour de 7%, correspondant à une demande estimée à 4 500 GWh en 2015 ; 6 500 GWh en 2020, puis à environ 9 000 GWh en 2025.

La demande industrielle concerne principalement les besoins d'énergie de l'industrie d'aluminium avec la mise en œuvre du projet d'extension de l'usine d'aluminium d'Edéa et du plan ambitieux de développement de la filière Bauxite-Aluminium qu'envisage le Gouvernement avec ses partenaires à travers le projet Greenfield, ainsi que les perspectives de développement de la zone industrielle du futur port en eaux profondes de Kribi et le développement de l'extraction et la transformation minières. Ces développements et les perspectives d'exportation d'électricité vers les pays voisins entraîneront des besoins d'énergie supplémentaires de l'ordre de 3 350 GWh en 2015, de plus de 8 800 GWh en 2020 et de plus de 10 000 GWh en 2025.

Au total, la demande d'énergie électrique dans l'ensemble du pays s'établira à 7 236 GWh (soit une puissance de 1 560 MW) en 2014, 7 838 GWh (soit une puissance de 1 660 MW) en 2015, 15 130 GWh (soit une puissance de 2 781 MW) en 2020, 32 325 GWh (soit une puissance de 5 453 MW) en 2025, 39 159 GWh (soit une puissance de 6 565 MW) en 2030, et 51 071 GWh

(soit une puissance de 8 216 MW) en 2035.

Dans le secteur pétrolier aval, la raffinerie de Limbé construite il y a vingt ans déjà est vétuste et les procédés utilisés surannés. L'accès des populations aux produits pétroliers et notamment au gaz domestique est freiné, entre autres, du fait de l'insuffisance des installations de stockage et la répartition inégale des points de vente, au détriment des zones rurales et de la partie septentrionale du pays exposée à l'avancée du désert. Ainsi, Environ quinze départements entiers sont dépourvus des points de vente de gaz domestique.

Besoins en ressources internes

Le coût global des actions proposées se chiffre à près de 43 Milliards de francs CFA. Avec environ 35 Milliards de francs CFA, l'action N° 2 « Développement des infrastructures de production de l'énergie électrique » représente plus de 80% du coût du programme.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Disposer d'une quantité suffisante d'énergie pour la population et les activités économiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Quantité d'énergie disponible pour la consommation finale (en Tep)	t	2013	1 680 000	2016	1 800 000

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE

ACTION 02 DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

ACTION 03 DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

ACTION 06 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ

■ 6.2 STRATEGIE PROGRAMME

Généralités

Eu égard à ce qui précède et par souci de garantir à long terme la sécurité d'approvisionnement en énergie du pays au moindre coût, le programme « OFFRE D'ENERGIE » a pour objectif d'accroître l'offre d'énergie pour la population et les activités économiques, en portant la quantité d'énergie disponible pour la consommation finale actuellement de 1 680 000 tep à 1 800 000 tep (en 2016) et 2 000 000 tep (en 2018).

Pour ce faire, en plus de la poursuite de la réhabilitation de l'outil de production existant dans le cadre de la concession d'électricité, le Programme propose de promouvoir le développement de nouvelles capacités de production d'électricité en privilégiant l'hydroélectricité, tout en visant une diversité des sources de production dans le cadre d'un ratio judicieux, ainsi que la construction des équipements de transport d'électricité afin d'

accroître la capacité de transit des réseaux nationaux de transport en vue de l'acheminement de l'énergie produite vers les points d'utilisation.

En outre, la réforme du secteur de l'électricité engagée en 2011 dans le but d'améliorer son fonctionnement et son efficacité sera poursuivie, notamment par l'élaboration des textes d'application de la loi du 14 décembre 2011 régissant le secteur de l'électricité.

Par ailleurs, l'intégration énergétique sous régionale et régionale sera promue à travers la poursuite et la finalisation du développement des projets d'interconnexion électrique avec les pays voisins tels que le Tchad, le Nigéria, le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale et la RCA.

Dans le sous secteur pétrolier aval, le Programme propose de s'employer à moderniser et accroître les capacités des infrastructures de raffinage, de stockage des produits pétroliers et à construire de nouvelles capacités de stockage dans les régions et les zones non pourvues, en vue d'assurer la sécurisation des approvisionnements, par le renforcement des stocks de sécurité prescrits par la réglementation et d'en accroître l'accès aux populations.

S'agissant des perspectives d'amélioration de l'offre de gaz domestique, les projets en cours de gestation, de développement des ressources de gaz naturel du pays permettront à notre pays de disposer à terme de quantités suffisantes de ce produit pour satisfaire les besoins des ménages camerounais.

Les projets phares

Dans le moyen terme (horizon 2017), les projets de construction de nouvelles centrales électriques initiées et destinées à résorber le déficit de production d'électricité seront poursuivis et parachevés. Il s'agit :

1. des travaux de construction d'un barrage réservoir d'une capacité utile de 6 Milliards de mètres cubes, associée à une usine de 15 mégawatts (MW) et une ligne de transport de 90 kV, à Lom Pangar ;
2. des travaux d'extension de la capacité de la centrale à gaz de Kribi de 216 mégawatts (MW) à 330 MW ;
3. des travaux de construction d'un aménagement hydroélectrique de 201 mégawatts (MW) à Memve'élé sur le fleuve Ntem, et la construction d'une ligne de transport d'énergie de 225 kV et des postes pour acheminer l'énergie produite à Yaoundé ;
4. des travaux de construction d'une centrale hydroélectrique de 15 mégawatts (MW) à Mekin sur le fleuve Dja ;
5. des travaux de construction par le groupe FIDES, en mode Conception, Construction, Exploitation et Appropriation des parcs solaires d'une capacité totale de 110 MW dont 90 MW à Maroua.

Pour anticiper la croissance de la demande d'énergie électrique prévisible entre 2017 et 2020, plusieurs autres projets ont été initiés et sont à divers stades de développement (le développement étant entendu ici comme la phase qui a des études préliminaires et se termine par le bouclage du plan de financement). Il s'agit :

6. du projet de construction d'un aménagement hydroélectrique de 75 mégawatts (MW) à Warak sur le fleuve Bini pour lequel un Protocole d'Accord a été signé entre la Gouvernement et l'entreprise chinoise SINOHYDRO ;
7. du projet de construction d'un aménagement hydroélectrique de 450 mégawatts (MW) à Kpep sur le fleuve Katsina'ala pour lequel un Accord de développement a été signé entre le Gouvernement et l'entreprise anglaise JOULE AFRICA ;

8. du projet de construction d'un aménagement hydroélectrique de 75 mégawatts (MW) sur le fleuve Menchum pour lequel un Protocole d'Accord a été signé entre le Gouvernement et l'entreprise chinoise China International Water and Electric Corporation (CWE) ;
9. du projet de construction d'un aménagement hydroélectrique de l'ordre de 250 mégawatts (MW) à Song Dong sur le fleuve Sanaga, associé à la construction de deux lignes de transport d'énergie de 225 kV à Song Dong – Mangombé et d'une ligne de transport d'énergie de 225 kV Song Dong-Song Loulou-Bafoussam pour lequel un Protocole d'Accord a été signé entre le Gouvernement et l'entreprise chinoise HYDROCHINA ;
10. du projet de construction d'un aménagement hydroélectrique de l'ordre de 360 à 420 mégawatts (MW) à Nachtigal pour lequel un Protocole de développement est en cours de discussion entre le Gouvernement, RIO TINTO ALCAN et EDF International ;
11. l'achèvement des travaux de réhabilitation des centrales hydroélectriques de Song Loulou et d'Edéa.

A ces projets viennent s'ajouter les sites présentant un potentiel pour le développement des industries grosses consommatrices d'énergie telles l'industrie d'aluminium, l'extraction et la transformation minières et à l'exportation d'énergie à l'échelle sous régionale (Tchad, RCA,) et régionale (Nigéria). Il s'agit des sites de Song Mbegue, Ngodi, Kikot, Mbakaou, Mouséré, Eweng (230 MW) sur la Sanaga, Cholet (400 MW) sur le Dja, Noun-Wouri (1200 MW) sur le Noun, Mandourou (67MW) et Mbinjal (66MW) sur le Faro, Lancronon (34 MW) sur le Ngou, affluent de la M'béré, Vogzom (33 MW) sur la rivière Vina.

Pour optimiser le productible énergétique du bassin de la Sanaga sur lequel seront implantés la plupart de ces centrales, il est prévu la construction des ouvrages de régularisation de Pont-Rail, Bankim-Mapé, Litala, etc.

Pour améliorer la capacité de transit du réseau de transport de l'énergie électrique et stabiliser et sécuriser l'alimentation en énergie électrique des grandes métropoles et exporter l'énergie électrique vers les pays voisins, la création de nouvelles lignes de transport d'énergie est nécessaire.

Dans le sous secteur pétrolier aval, le Gouvernement avec l'appui de ses partenaires s'emploiera à achever le projet de modernisation et d'accroissement des capacités des infrastructures de raffinage, de stockage et de transport des produits pétroliers et à construire de nouvelles capacités de stockage dans les régions et les zones non pourvues.

Dans la perspective de traiter dans un proche avenir plus de bruts camerounais (près de 70%), la SONARA a engagé un projet de modernisation de son outil de raffinage qui se traduira par un accroissement de sa capacité de traitement de 2.000.000 tonnes à 3.500.000 tonnes par an, et par une amélioration de son profil technologique par la mise en place de capacités de conversion.

Outre la modernisation et l'accroissement des capacités de raffinage de la SONARA, d'autres projets phares envisagés sont :

- la construction de deux pipelines de produits pétroliers Limbé-Dla-Edéa-Ydé et Limbé - Bafoussam-Bamenda
- l'extension des dépôts existants par la construction des nouvelles cuves de stockage ;
- la construction de nouveaux dépôts dans les régions qui en sont dépourvues.

Cadre institutionnel de la mise en oeuvre du Programme

Ce programme sera sous la responsabilité du Directeur de l'Electricité du MINEE, qui travaillera de concert avec les autres structures directement interpellées telles que la Direction des Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie, la Direction des Produits Pétroliers et du Gaz et la Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération. Les Structures sous-tutelles seront aussi, pour les activités les concernant, mises à contribution.

6.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE

L'élaboration des politiques et plans nécessaires à la promotion de l'offre d'énergie

OBJECTIF 1 Définir et mettre à jour les orientations et les objectifs de développement de l'offre d'énergie.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies et les objectifs poursuivis en matière de développement de l'offre d'énergie	doc	2013	4	2016	10

ACTION 02

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La production d'énergie électrique avec un objectif se situant à 2000 MW en 2015, et 6000 MW à l'horizon 2030. Cette puissance sera installée grâce à :

- La réhabilitation des ouvrages existants ;
- La construction de nouveaux ouvrages de production notamment hydro électriques.

OBJECTIF 1 Accroître la capacité de production d'énergie électrique.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Puissance installée (MW)		2013	1 291	2016	2 221

ACTION 03

DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

L'amélioration du réseau de transport électrique actuel et la construction à terme d'un réseau de tension adéquate capable de transporter une puissance de 10 000 MW avec l'ambition de le rapprocher le plus possible des sites de production

OBJECTIF 1 Accroître la capacité de transport de l'énergie électrique.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Capacité de transit dans le RIS (MW)		2013	1 200	2013	1 923
2	Capacité de transit dans le RIN (MW)		2013	50	2016	212
3	Capacité de transit dans le RIE (MW)		2013	15	2016	45

ACTION 06**DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ**

Accroître les capacités de stockage de ces produits en les faisant passer de 129 000 m3 à 200 000m3

OBJECTIF 1 Augmenter et sécuriser les installations de stockage des produits pétroliers et du gaz.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Capacité de stockage (m3)	m3	2012	129 000	2016	200 000

6.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
						en FCFA	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE	357 899 985	357 899 985	4 045 000 000	4 045 000 000	4 402 899 985	4 402 899 985
02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	0	0	73 172 618 000	62 052 118 000	73 172 618 000	62 052 118 000
03	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	0	0	45 026 000	45 026 000	45 026 000	45 026 000
06	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	0	0	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Total		357 899 985	357 899 985	77 362 644 000	66 242 144 000	77 720 543 985	66 600 043 985

7. PROGRAMME 422

ACCES A L'ENERGIE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

MESUMBE Martin AKAME
Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz

page intercalaire

7.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Etat des lieux

Une frange importante de la population urbaine, périurbaine et rurale n'a pas accès à l'énergie électrique, ainsi qu'aux produits pétroliers et au gaz. Par ailleurs, la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique demeure faible.

Structure du programme

Ce programme vise à travers son objectif à améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie dans toutes ses composantes à savoir l'électricité, les produits pétroliers et le gaz domestique et les énergies renouvelables.

S'agissant de l'électricité, il est question de promouvoir l'électrification urbaine, périurbaine et rurale. Notamment, l'extension des ouvrages de transport et de distribution pour desservir les zones frontalières (BAKASSI, LAC TCHAD), les ménages et les unités administratives.

S'agissant des produits pétroliers et du gaz domestique, il est question de promouvoir la distribution des produits de bonne qualité et de favoriser l'accès des populations des zones rurales à ces produits.

S'agissant des énergies renouvelables, il est question de diversifier l'accès à l'énergie à travers la promotion de l'utilisation des énergies alternatives, disponibles, moins coûteuses et respectueuses de l'environnement.

Plus précisément, l'objectif visé est d'améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie. A cet effet, le taux d'accès à l'électricité, le taux d'accès au gaz domestique et la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation devront être portés respectivement de 49%, 17% et 0.5% en 2013 à 57%, 20% et 3% en 2016, et 60%, 25% et 5% en 2018. Le Programme 2 est composé de 34 activités/projets repartis au sein de 07 actions que sont :

- 1 L'élaboration et la mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'énergie
- 2 L'électrification urbaine, périurbaine et rurale
- 3 La réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz
- 4 Le développement des énergies renouvelables
- 5 La maîtrise de l'énergie
- 6 La mise en place et la promotion du système national d'information énergétique
- 7 Le suivi – évaluation du volet environnemental des grands projets

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'accès des ménages et des opérateurs économiques à l'énergie

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur

PROGRAMME 422:ACCES A L'ENERGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

1	Taux d'accès à l'électricité (en %)	%	2013	49	2016	55
2	Taux d'accès au gaz domestique (en %)	%	2013	17	2016	20
3	Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation (en %)	%	2013	1	2016	3

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE

ACTION 02 ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE

ACTION 03 RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ

ACTION 04 DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE

ACTION 05 MAITRISE DE L'ÉNERGIE

■ 7.2 STRATEGIE PROGRAMME

La Stratégie – Programme prévoit entre autres, la poursuite des projets d'électrification du territoire national (électrification rurale sur BIP, éclairage public, plan directeur d'électrification rurale, contrôle des installations intérieures ...), l'intensification des programmes de distribution des produits pétroliers et du gaz, notamment en milieu rural (distribution des points ruraux de produits pétroliers et du gaz, marquage chimique ...), la consolidation du système d'information énergétique national et la mise en oeuvre des projets de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie, à l'instar de la mise en place des cadres légal et réglementaire y relatif (mise en place de l'agence nationale des énergies renouvelables).

Le financement de ces activités est issu d'une part du Partenariat Public Privé avec des institutions financières internationales (Banque Africaine de Développement et Agence Japonaise de Coopération Internationale), des entreprises privées (FIDES GESTION, CRES, CIDC) et d'autres partenaires, ainsi que des ressources propres à l'Etat.

Le MINEE entend:

a) Promouvoir l'électrification urbaine et périurbaine en vue de l'atteinte d'un taux d'accès de 70% en 2017 en procédant à:

- la réhabilitation et l'extension des réseaux existants ;
- la Promotion des branchements sociaux ;
- les interventions d'urgence en électricité et l'éclairage public.

b) L'intensification de l'électrification rurale, en insistant sur :

- la normalisation et l'achèvement des travaux antérieurs réalisés par l'administration;
- la réalisation des projets prioritaires dans les zones rétrocedées (Bakassi, Lac Tchad) ;
- l'électrification de diverses localités dans les régions
- .
 - c- L'amélioration de la distribution des produits pétroliers et du gaz en:
 - faisant passer le taux de couverture du territoire national en stations services de 25% à 60% entre 2012 et 2017 ;
 - faisant croître le taux d'accès des populations au gaz domestique de 30% à 40% et zone urbaine et de 1.4% à 15% au moins en zone rurale
 - 30% à 40% de manière à tenir compte des zones reculées non nécessairement remplies.
 - d) L'augmentation de la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique à hauteur de 5% ;
 - e) La réduction de la pression sur le bois énergie.

Cadre institutionnel de la mise en oeuvre du Programme

Le Directeur des Produits Pétroliers et du Gaz du MINEE assurera la coordination de ce programme, en liaison avec les autres structures directement impliquées comme la Direction de l'Electricité, la Direction des Energies Renouvelables et de Maîtrise de l'Energie et la Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération. Les Structures sous-tutelles seront aussi, pour les activités les concernant, mises à contribution.

7.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE

L'élaboration des politiques et plans nécessaires à la promotion de l'accès à l'énergie

OBJECTIF 1 Définir et mettre à jour les orientations et objectifs poursuivis en matière d'accès à l'énergie.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de documents à jour fixant les orientations, les stratégies	doc	2013	1	2016	2

et les objectifs poursuivis en matière de promotion de l'accès à chaque type d'énergie

ACTION 02

ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE

Il s'agit d'accroître l'accès à l'électricité en mettant à la disposition des populations, de l'énergie suffisante pour leurs activités.

OBJECTIF 1 Améliorer l'accès à l'électricité en milieu urbain, périurbain et rural.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux d'électrification (%)	%	2010	48	2016	70

ACTION 03

RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ

La construction des points ruraux de distribution des produits pétroliers ;

L'amélioration de la distribution des produits pétroliers et du gaz sur l'ensemble du territoire .

OBJECTIF 1 Améliorer l'accès des ménages et des usagers aux produits pétroliers et au gaz.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Taux de couverture en station-service (%)	%	2013	25	2016	60
2 Taux d'accès au GPL (%)	%	2013	17	2016	40

ACTION 04

DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE

This action aims to promote renewable energies.

OBJECTIF 1 Améliorer la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation.

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Part des énergies renouvelables dans le mix énergétique disponible à la consommation	%	2013	1	2016	3

ACTION 05**MAITRISE DE L'ÉNERGIE**

La réduction de la pression sur le bois énergie.

OBJECTIF 1 Promouvoir les économies d'énergie

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Pourcentage d'économies d'énergie réalisées (%)	%	2013	0	2016	10

7.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE	442 357 465	442 357 465	15 000 000	15 000 000	457 357 465	457 357 465
02	ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE	0	0	21 485 670 000	20 612 670 000	21 485 670 000	20 612 670 000
03	RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	0	0	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000
04	DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE	0	0	950 000 000	950 000 000	950 000 000	950 000 000
05	MAITRISE DE L'ÉNERGIE	0	0	40 000 000	40 000 000	40 000 000	40 000 000
Total		442 357 465	442 357 465	22 540 670 000	21 667 670 000	22 983 027 465	22 110 027 465

page intercalaire

8. PROGRAMME 423

ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE

RESPONSABLE DU PROGRAMME

NTAMACK Denis
Directeur de l'Hydraulique et de l'Hydrologie

page intercalaire

8.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Etat des lieux

La comparaison entre l'offre et la demande en eau potable fait ressortir un déficit important de cette ressource, pourtant indispensable à la survie et au bien-être des populations camerounaises. Ceci se traduit par un taux d'accès relativement bas. Par ailleurs, les infrastructures d'assainissement liquide demeurent insuffisantes. Ce qui interpelle le MINEE quant à l'urgence du renforcement des mesures y afférentes, dans une perspective de lutte contre certaines maladies.

Structure du programme

Le 3ème programme a pour objectif d'améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques. Il s'agira de porter respectivement le taux d'accès à l'eau potable et le taux d'accès à l'assainissement liquide de 60% et 37% en 2013 à 70% et 44% en 2016, et 85% et 50% en 2018. Le Programme 3 comprend à cet effet 53 activités regroupées en 04 actions que sont :

1. L'élaboration et la mise à jour des politiques et des stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide
2. Le développement des infrastructures d'eau potable
3. Le développement de l'accès à l'eau potable
4. Le développement des infrastructures d'assainissement liquide

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer le taux d'accès à l'eau potable et aux infrastructures de base de l'assainissement liquide des ménages et des opérateurs économiques

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accès à l'eau potable (en %)	%	2012	60	2016	75
2	Taux d'accès à un assainissement individuel amélioré (en %)	%	2012	37	2016	44

RECAPITULATION DES ACTIONS

ACTION 01 ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU

ACTION 02 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

ACTION 03 DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

ACTION 04 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

8.2 STRATEGIE PROGRAMME

La Stratégie – Programme prévoit entre autres la poursuite des projets d'accroissement de l'offre en eau potable (adduction d'eau potable de Douala phase 2, adduction d'eau potable de Yaoundé Mefou + 3 centres, alimentation de la ville de Yaoundé à partir du fleuve Sanaga, programmes d'investissement CAMWATER des centres non équipés ...), le renforcement de la politique du domaine (révision de la loi portant régime de l'eau et élaboration des textes d'application, réalisation des plans directeurs ...) et la conduite des projets d'accroissement de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide sur financement intérieur (hydraulique rurale sur BIP, projets prioritaires des zones de Bakassi et des zones rétrocédées du lac Tchad, réhabilitation des stations Scanwater ...) et extérieur (hydraulique rurale 4 régions BAD, Provillage, projet d'hydraulique rurale Don Japonais phase 5, projet d'assainissement liquide ...).

Le financement de ces activités est principalement sollicité auprès des bailleurs de fonds (Banque Mondiale, DEXIA BANK Belgique, Banque Africaine de Développement, Agence Japonaise de Coopération Internationale ...), des ressources propres de l'Etat et des Collectivités Territoriales Décentralisées à travers le FEICOM.

Pour atteindre ses objectifs, le MINEE entend:

a) Augmenter la production d'eau potable en milieu urbain avec pour objectif 1 350 000 m3/jour en 2017, en procédant à :

- la réhabilitation des outils de production existants ;
- la construction de nouveaux ouvrages de production notamment pour l'alimentation de grandes villes et celles comprises dans le périmètre de l'affermage;
- les interventions d'urgences dans le domaine de l'eau.

b) Améliorer l'accès à l'eau potable en milieu urbain en élevant le taux d'accès à 60% par :

- la fourniture d'eau potable dans les centres non desservis actuellement ;
- la réhabilitation et l'extension des réseaux ;
- la promotion des branchements notamment sociaux

c) Intensifier l'hydraulique rurale faisant passer les taux d'accès de 25% à 60% entre 2012 et 2017, par :

- la promotion des adductions d'eau gravitaires ;
- la réalisation de barrages collinaires ;
- la réalisation des projets prioritaires dans les zones rétrocédées (Bakassi, Lac Tchad) ;
- l'augmentation du nombre de forages équipés.

- d) Améliorer l'accès à l'assainissement en milieu urbain et rural, en doublant le taux d'accès.
- e) Elaborer les politiques et plans du domaine de l'eau et de l'assainissement
- f) Améliorer le suivi et contrôle de la qualité de l'eau ;
- g) Mettre en place le système d'informations sur l'eau et l'assainissement.

Cadre institutionnel de la mise en oeuvre du Programme

Ce programme sera sous la responsabilité du Directeur de la Mobilisation des Ressources en Eaux MINEE, qui travaillera en liaison avec les autres structures directement impliquées comme la Direction de la Gestion Intégrée des Ressources en Eaux et la Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération. Les Structures sous-tutelles seront aussi, pour les activités les concernant, mises à contribution.

8.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU

L'élaboration des politiques et plans du domaine de l'eau et de l'assainissement

OBJECTIF 1 Définir et mettre à jour les orientations et stratégies en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de documents de stratégies d'accès à l'eau potable et à l'assainissement élaborés et actualisés	doc	2013	2	2016	5

ACTION 02

DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE

Accroître les infrastructures de production d'eau potable

OBJECTIF 1 Améliorer l'offre en eau potable.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Capacité de production installée (m3/jour)		2013	500 000	2016	1 350 000

ACTION 03**DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE**

L'intensification de l'hydraulique rurale par (taux d'accès actuel multiplié par une fois et demi):

- La promotion des adductions d'eau gravitaires et de barrages collinaires ;
- La réalisation de forages équipés.

OBJECTIF 1 Améliorer l'accès à l'eau potable.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain (%)	%	2013	40	2016	60
2	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural (%)	%	2013	43	2016	60

ACTION 04**DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE**

L'amélioration de l'accès aux services d'assainissement en milieu urbain et rural, en doublant le taux d'accès.

OBJECTIF 1 Améliorer l'accès à l'assainissement liquide.

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu urbain (%)	%	2013	25	2016	40
2	Taux d'accès à l'assainissement liquide en milieu rural (%)	%	2013	20	2016	40

8.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
						en FCFA	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU	573 327 575	573 327 575	380 798 972	380 798 972	954 126 547	954 126 547
02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	0	0	1 407 282 000	1 407 282 000	1 407 282 000	1 407 282 000
03	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	0	0	10 932 618 966	10 116 935 966	10 932 618 966	10 116 935 966
04	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	0	0	875 000 000	875 000 000	875 000 000	875 000 000
Total		573 327 575	573 327 575	13 595 699 938	12 780 016 938	14 169 027 513	13 353 344 513

page intercalaire

9. PROGRAMME 424

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

RESPONSABLE DU PROGRAMME
OBOUNOU NDONGO Joseph René
Directeur des Affaires Générales

page intercalaire

9.1 PRESENTATION DU PROGRAMME

Etat des lieux

Les locaux abritant les Services Centraux du MINEE sont étroits, inappropriés et éparpillés sur plusieurs sites, ce qui ne permet pas une meilleure coordination des activités. Par ailleurs, la majorité des Services Déconcentrés ne disposent pas de cadres de travail adéquats. D'où la nécessité impérieuse de doter les Services Centraux et Déconcentrés, de moyens de fonctionnement à la hauteur des attentes placées en eux. Ce programme porte aussi sur la promotion de la gouvernance et le renforcement des capacités.

Structure du programme

Le programme 4 habituellement désigné Programme – support a pour objectif d'améliorer les moyens de mise en oeuvre des politiques du sous – secteur Eau et Energie. Il ne se cantonne plus à la gestion du budget de fonctionnement global des 4 programmes rattachés au Ministère, mais à deux principaux rôles : l'appui des programmes opérationnels, et la contribution à la mise en oeuvre des politiques du sous – secteur.

Ainsi, il sera question de porter respectivement la proportion du personnel disposant d'un cadre de travail adéquat, la proportion du personnel ayant accès à une formation spécifique à la fonction chaque année et le taux d'exécution physico – financière du budget de 26%, 19% et 93% en 2013 à 40%, 40% et 100% en 2016 et 100%, 60% et 100% en 2018. Le Programme 4 se décline en 40 activités réparties autour des 11 actions.

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Eau et de l'Energie (en %)	%	2012	93	2016	100

RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01** COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 02** ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 03** GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 04** DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
- ACTION 05** AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL
- ACTION 06** DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

ACTION 07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
ACTION 08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
ACTION 10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
ACTION 11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

■ 9.2 STRATEGIE PROGRAMME

La Stratégie – Programme est essentiellement basée sur l'amélioration des conditions de travail dans les services centraux et déconcentrés (construction/réfection et équipements des bâtiments, installation des connexions internet ...), l'acquisition des équipements et autres matériels, le renforcement des capacités des personnels (actualisation, suivi et évaluation de la mise en oeuvre du plan de formation triennal du MINEE) et la promotion de la bonne gouvernance.

Le financement de ces activités est exclusivement tributaire des ressources internes de l'Etat (budget de fonctionnement, investissement, autres).

Cette stratégie programme portera essentiellement sur:

- le renforcement des capacités de tous les acteurs (étatiques ou privés) dans tous les domaines du sous-secteur ;
- la mise à disposition des ressources humaines nécessaires pour atteindre les objectifs fixés ;
- l'amélioration de la gouvernance du sous-secteur en tenant compte de l'aspect genre, de la lutte contre le VIH /SIDA, la promotion du bilinguisme...
- L'amélioration du cadre de vie général de tous les acteurs en :
 - * construisant les infrastructures nouvelles suffisantes au niveau central, régional et départemental ;
 - * réhabilitant les infrastructures existantes à ces trois niveaux ;
 - * pourvoyant le secteur en équipements divers (informatiques, internet, moyens de transport...) ;
 - * rendant plus efficace et plus pertinente la préparation et l'exécution du budget.

Sous réserve de la disponibilité effective des financements requis pour la mise en oeuvre du programme, le Coordonnateur du programme délèguera la mise en oeuvre de certaines activités à des responsables, en fonction de leurs missions institutionnelles au sein du Département Ministériel. Aussi, sera-t-il procédé à une responsabilisation des personnels intervenant dans le programme, en même temps que les tâches seront efficacement réparties. Par ailleurs, un chronogramme des différentes activités du programme sera mis en place, de commun accord avec les différents responsables impliqués. Par la suite, des séances de

travail trimestrielles seront organisées, à l'effet d'évaluer le niveau d'avancement des activités.

Cadre institutionnel de la mise en oeuvre du Programme

Le Directeur des Affaires Générales du MINEE assurera la coordination de ce programme. Certaines activités, notamment celles relatives à la préparation et à l'exécution appelleront à une synergie d'action avec les différentes structures du MINEE en général et les Responsables d'autres programmes en particulier. Les Sociétés sous-tutelle du MINEE seront aussi appelées à apporter leurs contributions pour une meilleure mise en oeuvre de tels projets. Par ailleurs, la Chaîne PPBS sera davantage dynamisée, pour une meilleure cohérence et une bonne transition entre les différentes phases de préparation du budget (Prospective, Planification, Budgétisation et suivi).

9.3 PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF 1 Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures du Ministère de l'Eau et de l'Energie

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		Année	valeur	Année	valeur
1 Niveau de mise en place du dispositif de pilotage axé sur la performance au Ministère de l'Eau et de l'Energie	%	2013	30	2016	100

ACTION 02

ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense au Ministère de l'Eau et de l'Energie

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie	%	2013	100	2016	100

ACTION 03**GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1** Assurer une bonne exécution financière des programmes au Ministère de l'Eau et de l'Energie

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais au Ministère de l'Eau et de l'Energie	%	2013	100	2016	100

ACTION 04**DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1** Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et de diffusion des informations statistiques au Ministère de l'Eau et de l'Energie

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Annuaire statistique produit annuellement au Ministère de l'Eau et de l'Energie	%	2013	100	2016	100

ACTION 05**AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL****OBJECTIF 1** Doter les services des infrastructures et équipements adéquats au Ministère de l'Eau et de l'Energie

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixe au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	%	2013	30	2016	50

ACTION 06**DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES****OBJECTIF 1** Accroître qualitativement les ressources humaines au ministère de l'eau et de l'énergie

INDICATEURS		UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en œuvre du cadre organique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	%	2013	98	2016	100

ACTION 07**DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1** Optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures du ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie (%)	%	2013	15	2016	100

ACTION 08**CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1** Améliorer le fonctionnement et la performance des services au ministère

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre de rapport de mission au Ministère de l'Eau et de l'Energie	nb	2013	4	2016	8

ACTION 10**COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1** Accroître la visibilité des actions menées au ministère de l'eau et de l'énergie

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique au Ministère de l'Eau et de l'Energie	nb	2013	10	2016	15

ACTION 11**GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE****OBJECTIF 1** Améliorer la gestion des ressources documentaires au MINEE

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			Année	valeur	Année	valeur
1	Proportion de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel au MINEE	%	2013	25	2016	100

9.4 PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTIONS

en FCFA							
Numéro et intitulé de l'action		Dépenses courantes		Dépenses en Capital		Total	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	558 000 000	558 000 000	558 000 000	558 000 000

PROGRAMME 424:GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	75 000 000	75 000 000	75 000 000	75 000 000
03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	4 205 414 975	4 205 414 975	80 000 000	80 000 000	4 285 414 975	4 285 414 975
04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	80 000 000	80 000 000	80 000 000	80 000 000
05	AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL	0	0	5 114 064 062	1 099 064 062	5 114 064 062	1 099 064 062
06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	0	0	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	105 500 000	105 500 000	105 500 000	105 500 000
08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	370 000 000	370 000 000	370 000 000	370 000 000
10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	120 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000
11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	0	0	20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Total		4 205 414 975	4 205 414 975	6 542 564 062	2 527 564 062	10 747 979 037	6 732 979 037

ANNEXE

TABLEAU DE BUDGETISATION

page intercalaire

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 8	INFRASTRUCTURES	125 620 578	108 796 395
Fonction 81	Affaires générale des infrastructures	10 747 979	6 732 979
Programme 424	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE	10 747 979	6 732 979
Action 01	COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	558 000	558 000
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	50 000	50 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	50 000	50 000
Article 33 00 04	Direction de la Gestion des Ressources en Eau	45 000	45 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	45 000	45 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	463 000	463 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	200 000	200 000
2280	Achats de voitures de fonction, de liaison ou de service	175 000	175 000
2842	Transferts en capital aux ONG et associations	88 000	88 000
Action 02	ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	75 000	75 000
Article 32 00 16	Cellule de suivi BIP CHAINE PPBS	35 000	35 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	35 000	35 000
Article 32 00 20	Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	40 000	40 000
Paragraphe 2020	Etude d'organisation	40 000	40 000
Action 03	GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	4 285 415	4 285 415
Article 22 00 21	Cabinet du Cabinet du Ministre de l'Energie et de l'Eau	98 000	98 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	1 500	1 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 500	5 500
6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	60 000	60 000
6261	Heures supplémentaires	4 000	4 000
Article 23 00 10	Inspection Générale du MINEE	25 150	25 150
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 650	2 650
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 23 00 11	Inspecteur n°1	8 000	8 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 23 00 12	Inspecteur n°2	8 000	8 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
Article 24 00 10	Conseiller Technique n°1	10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 24 00 20	Conseiller Technique n°2	10 000	10 000
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article 25 00 01	Comité de veille sur la qualité de l'électricité, de l'eau et des produits pétroliers	10 000	10 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 27 00 01	Inspection des Services	3 000	3 000
Paragraphe 6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 27 00 02	Cellule Informatique et Statistiques	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 28 00 02	Cellule de lutte contre la corruption	9 500	9 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 500	1 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
Article 28 00 03	Comite de Suivi du Programme National de Gouvernance	8 500	8 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 000	2 000
Article	28 00 10	Commission des Marchés	15 700	15 700
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 000	4 000
	6174	Frais de réception	4 000	4 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	7 700	7 700
Article	29 00 00	Dépenses Communes du Cabinet MINEE	88 000	88 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	37 000	37 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	6 000	6 000
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article	32 00 10	Secrétariat Général du MINEE	161 500	161 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	4 000	4 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	2 000	2 000
	6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	45 000	45 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	9 500	9 500
	6172	Indemnités de mission à l'étranger	37 500	37 500
	6174	Frais de réception	10 000	10 000
	6262	Gratifications	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	5 500	5 500
Article	32 00 11	Division des affaires Juridiques	49 000	49 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
	6174	Frais de réception	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	7 000	7 000
Article	32 00 12	Cellule de Suivi	20 000	20 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 32 00 13	Cellule SIGIPES	22 000	22 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 32 00 14	Cellule Marchés DAO	25 500	25 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 500	5 500
Article 32 00 15	Sous Direction du Courrier et de l'Accueil	21 250	21 250
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 250	3 250
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article 32 00 16	Cellule de suivi BIP CHAINE PPBS	12 500	12 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6174	Frais de réception	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	6 000	6 000
Article 32 00 17	Cellule de Communication	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 500	3 500
Article 32 00 18	Cellule de Traduction	8 500	8 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	1 000	1 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 32 00 20	Division des Etudes, de la Prospective et de la Coopération	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
	6174	Frais de réception	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article	34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 794 715	1 794 715
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	37 000	37 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	8 000	8 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	4 000	4 000
	6133	Frais de relève	45 000	45 000
	6163	Entretien des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, sanitaires et plomberies	20 000	20 000
	6165	Entretien des matériels de télécommunication	5 000	5 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	15 500	15 500
	6168	Grosses réparations des bâtiments et nettoyage industriel	50 000	50 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
	6174	Frais de réception	42 500	42 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	45 000	45 000
	6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	10 000	10 000
	6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	782 649	782 649
	6217	Indemnités liées au statut général	521 766	521 766
	6262	Gratifications	10 500	10 500
	6263	Indemnités spécifiques	42 800	42 800
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
	2025	Evaluations de projets	50 000	50 000
	2089	Renforcements de capacités en général	30 000	30 000
Article	34 00 11	Cellule SISPER et DEPMI	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 000	3 000
	6262	Gratifications	6 000	6 000
Article	34 00 12	Cellule Préparation du Budget	87 500	87 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	22 000	22 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
	6174	Frais de réception	20 000	20 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	28 500	28 500
Article	34 00 13	Cellule Préparation, Suivi et Evaluation des Projets	62 100	62 100

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	8 500	8 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 100	15 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
6174	Frais de réception	11 000	11 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	23 500	23 500
Article 34 00 14	Service de l'Action sociale	5 500	5 500
Paragraphe 6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	5 500	5 500
Article 35 00 01	Comité de pilotage de la mise en oeuvre de la stratégie de développement des TIC	8 000	8 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6174	Frais de réception	1 000	1 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 35 00 02	Comité pour la préparation du programme d'investissement prioritaire PIP	16 500	16 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
6174	Frais de réception	2 000	2 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	5 000	5 000
Article 35 00 10	Comité de Lutte contre le SIDA	17 500	17 500
Paragraphe 6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 000	4 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6174	Frais de réception	8 000	8 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 20	Comité de Développement et d'Exploitation du Site WEB	5 500	5 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
6174	Frais de réception	1 500	1 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	3 000	3 000
Article 35 00 40	Comité sectoriel chargé du suivi permanent de l'opération d'assainissement du fichier solde des personnels de l'Etat	13 500	13 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6174	Frais de réception	2 500	2 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	4 000	4 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINEE	684 000	684 000
Paragraphe 6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	25 000	25 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	49 000	49 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	48 000	48 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	30 000	30 000
	6169	Sécurité et incendie	39 000	39 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	87 000	87 000
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	388 000	388 000
Article	44 10 100	Service des Affaires Générales de l'Adamaoua à Ngaoundéré	11 600	11 600
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	4 800	4 800
Article	44 10 104	Délégation Regionale du MINEE de l'Adamaoua à Ngaoundéré	23 150	23 150
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
	6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	650	650
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
	6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article	44 11 110	Service des Affaires Générales du Centre à Yaoundé	15 600	15 600
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
	6188	Services extérieurs de gardiennage	8 800	8 800
Article	44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	22 500	22 500
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
	6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 12 120	Service des Affaires Générales de l'Est à Bertoua	10 800	10 800
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	4 000	4 000
Article 44 12 124	Délégation Regionale du MINEE de l'Est à Bertoua	22 500	22 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 13 130	Service des Affaires Générales de l'Extrême - Nord à Maroua	12 400	12 400
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	5 600	5 600
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extrême-Nord à Maroua	23 400	23 400
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	900	900
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 14 140	Service des Affaires Générales du Littoral à Douala	10 800	10 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	4 000	4 000
Article 44 14 144	Délégation Regionale du MINEE du Littoral à Douala	22 500	22 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 15 150	Service des Affaires Générales du Nord à Garoua	10 800	10 800
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	4 000	4 000
Article 44 15 154	Délégation Regionale du MINEE du Nord à Garoua	23 150	23 150
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6131	Frais de transport des agents en mission à l'intérieur	650	650
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 16 160	Service des Affaires Générales du Nord - Ouest à Bamenda	13 200	13 200
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	6 400	6 400
Article 44 16 164	Délégation Regionale du MINEE de l Bamenda	22 500	22 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 17 170	Service des Affaires Générales de l'Ouest à Bafoussam	14 000	14 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	7 200	7 200
Article 44 17 174	Délégation Regionale du MINEE de Bafoussam	22 500	22 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 18 180	Service des Affaires Générales du Sud à Ebolowa	10 800	10 800
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	4 000	4 000
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	22 500	22 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 44 19 190	Service des Affaires Générales du Sud Ouest à Limbé	12 400	12 400
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	1 000	1 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 000	1 000
6188	Services extérieurs de gardiennage	5 600	5 600
Article 44 19 194	Délégation Regionale du MINEE du Sud-Ouest à Buea	22 500	22 500
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	3 000	3 000
6103	Achats de mobilier de bureau	3 000	3 000
6119	Achats de petits matériels et fournitures techniques spécifiques à la fonction	500	500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 500	4 500
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 500	2 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	2 500	2 500
Article 45 10 05	Délégation Départementale du MINEE du Djerem	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 10 10	Délégation Départementale du MINEE du Faro et Déo à Tignere	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 10 15	Délégation Départementale du MINEE du Mayo - Banyo à Banyo	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 10 20	Délégation Départementale du MINEE du Mbéré à Meiganga	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 10 25	Délégation Départementale du MINEE de la Vina à Ngaoundere	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 11 05	Délégation Départementale du MINEE de la Haute Sanaga à Nanga Eboko	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 11 10	Délégation Départementale du MINEE de la Lékié à Monatélé	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 11 15	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Inoubou à Bafia	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 11 20	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Kim à Ntui	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 11 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Afamba à Mfou	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 11 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Akono à Ngoumou	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 11 35	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 11 40	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Kélé à Eséka	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 11 45	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 11 50	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et So à Mbalmayo	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 12 05	Délégation Départementale du MINEE de la Boumba et Ngoko à Yokadouma	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale du MINEE du Haut -Nyong à Abong- Mbang	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 12 15	Délégation Départementale du MINEE de la Kadey à Batouri	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale du MINEE du Lom et Djerem à Bertoua	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale du MINEE du Diamaré à Maroua	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 10	Délégation Départementale du MINEE du Logone et Chari à Kousseri	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 15	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Danay à Yagoua	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 20	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Kani à Kaélé	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 25	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Sava à Mora	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 13 30	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Tsanaga à Mokolo	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 14 05	Délégation Départementale du MINEE du Mouno à Nkongsamba	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 14 10	Délégation Départementale du MINEE du Nkam à Yabassi	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 14 15	Délégation Départementale du MINEE de la Sanaga Maritime à Edéa	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 14 20	Délégation Départementale du MINEE du Wouri à Douala	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale du MINEE de la Benoué à Garoua	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale du MINEE du Faro à Poli	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 15 15	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Louti à Guider	9 300	9 300

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 15 20	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Rey à Tchollire	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 16 05	Délégation Départementale du MINEE de Boyo à Fundong	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 16 10	Délégation Départementale du MINEE de Bui à Kumbo	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 16 15	Délégation Départementale du MINEE de Donga Mantung à Nkambe	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article	45 16 20	Délégation Départementale du MINEE de la Mentchum à Wum	9 300	9 300
Paragraphe	6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mezam à Bamenda	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 30	Délégation Départementale du MINEE de Momo à Mbengwi	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 16 35	Délégation Départementale du MINEE du Ngokentunjia à Ndop	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 05	Délégation Départementale MINEE des Bamboutos à Mbouda	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 10	Délégation Départementale du MINEE du Haut Nkam	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux à Baham	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 20	Délégation Départementale du MINEE du Koung-Khi à Bandjoun	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 25	Délégation Départementale du MINEE de la Menoua à Dschang	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mifi à Bafoussam	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 35	Délégation Départementale du MINEE du Ndé à Bangangté	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 17 40	Délégation Départementale du MINEE du Noun à Foumban	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 18 10	Délégation Départementale du MINEE de la Mvila à Ebolowa	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 18 15	Délégation Départementale du MINEE de l'Océan à Kribi	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 18 20	Délégation Départementale du MINEE de la Vallée du Ntem à Ambam	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 05	Délégation Départementale du MINEE du Fako à Limbé	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 10	Délégation Départementale du MINEE de Koupe et Manengouba à Bangem	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 15	Délégation Départementale du MINEE du Lebialém à Fontem	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 20	Délégation Départementale du MINEE de la Manyu à Mamfé	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mémé à Kumba	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Article 45 19 30	Délégation Départementale du MINEE du Ndian à Mundemba	9 300	9 300
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	800	800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	1 500	1 500
Action 04	DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	80 000	80 000
Article 33 00 04	Direction de la Gestion des Ressources en Eau	40 000	40 000
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	40 000	40 000
Article 33 00 05	Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie	40 000	40 000
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	40 000	40 000
Action 05	AMELIORATION DU CADRE DU TRAVAIL	5 114 064	1 099 064
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	4 625 000	625 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 550 000	550 000
2260	Achats de matériels de bureau	25 000	25 000
2261	Achats de mobilier de bureau	50 000	50 000
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	2 000	2 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
Article 44 12 124	Délégation Regionale du MINEE de l'Est à Bertoua	12 500	12 500
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 500	10 500
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extreme-Nord à Maroua	2 000	2 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
Article 44 14 144	Délégation Regionale du MINEE du Littoral à Douala	67 385	67 385
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	67 385	67 385
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	57 989	57 989
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	57 989	57 989
Article 44 19 194	Délégation Regionale du MINEE du Sud-Ouest à Buea	14 817	14 817
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	14 817	14 817
Article 45 10 05	Délégation Départementale du MINEE du Djerem	3 000	3 000
Paragraphe 2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	1 000	1 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 10 10	Délégation Départementale du MINEE du Faro et Déo à Tignere	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 10 25	Délégation Départementale du MINEE de la Vina à Ngaoundere	3 000	3 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Inoubou à Bafia	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Akono à Ngoumou	51 873	51 873
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	51 873	51 873
Article 45 11 35	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé	105 000	105 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	100 000	100 000
Article 45 11 40	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Kélé à Eséka	3 000	3 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 12 05	Délégation Départementale du MINEE de la Boumba et Ngoko à Yokadouma	2 500	2 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	2 500	2 500
Article 45 12 10	Délégation Départementale du MINEE du Haut -Nyong à Abong- Mbang	7 000	7 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 12 15	Délégation Départementale du MINEE de la Kadey à Batouri	2 500	2 500
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	2 500	2 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale du MINEE du Lom et Djerem à Bertoua	4 000	4 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 13 05	Délégation Départementale du MINEE du Diamaré à Maroua	3 000	3 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 13 10	Délégation Départementale du MINEE du Logone et Chari à Kousseri	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 13 20	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Kani à Kaélé	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Tsanaga à Mokolo	6 000	6 000
Paragraphe 2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	1 000	1 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale du MINEE du Nkam à Yabassi	2 000	2 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale du MINEE de la Sanaga Maritime à Edéa	2 000	2 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
Article 45 14 20	Délégation Départementale du MINEE du Wouri à Douala	7 000	7 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 15 05	Délégation Départementale du MINEE de la Benoué à Garoua	4 000	4 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 15 10	Délégation Départementale du MINEE du Faro à Poli	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 15 15	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Louti à Guider	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 15 20	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Rey à Tchollire	5 000	5 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 16 15	Délégation Départementale du MINEE de Donga Mantung à Nkambe	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 16 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mezam à Bamenda	5 000	5 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 17 05	Délégation Départementale MINEE des Bamboutos à Mbouda	3 000	3 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 17 10	Délégation Départementale du MINEE du Haut Nkam	3 000	3 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 17 15	Délégation Départementale des Hauts Plateaux à Baham	3 000	3 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 17 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mifi à Bafoussam	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 17 40	Délégation Départementale du MINEE du Noun à Foumban	1 000	1 000
Paragraphe 2201	Dépenses pour acquisitions de biens et services pour la viabilisation des terrains	1 000	1 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	6 500	6 500
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	4 500	4 500
Article 45 18 15	Délégation Départementale du MINEE de l'Océan à Kribi	65 000	50 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	65 000	50 000
Article 45 18 20	Délégation Départementale du MINEE de la Vallée du Ntem à Ambam	2 000	2 000
Paragraphe 2260	Achats de matériels de bureau	2 000	2 000
Article 45 19 05	Délégation Départementale du MINEE du Fako à Limbé	3 000	3 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	3 000	3 000
Article 45 19 05A	Délégation Départementale du MINEE du Fako à Limbé	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 19 10	Délégation Départementale du MINEE de Koupe et Manengouba à Bangem	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 19 20	Délégation Départementale du MINEE de la Manyu à Mamfé	2 000	2 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	2 000	2 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale du MINEE du Ndian à Mundemba	6 000	6 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	6 000	6 000
Action 06	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	20 000	20 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	20 000	20 000
Paragraphe 2087	Plans et programmes de formation	20 000	20 000
Action 07	DEVELOPPEMENT DES TIC AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	105 500	105 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	60 000	60 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	60 000	60 000
Article 44 10 104	Délégation Regionale du MINEE de l'Adamaoua à Ngaoundéré	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 44 12 124	Délégation Regionale du MINEE de l'Est à Bertoua	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extreme-Nord à Maroua	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 44 15 154	Délégation Regionale du MINEE du Nord à Garoua	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 10 25	Délégation Départementale du MINEE de la Vina à Ngaoundere	500	500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	500	500
Article 45 10 25A	Délégation Départementale du MINEE de la Vina à Ngaoundere	2 000	2 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale du MINEE de la Haute Sanaga à Nanga Eboko	2 000	2 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale du MINEE de la Lékié à Monatéfé	500	500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	500	500
Article 45 11 35	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 12 20	Délégation Départementale du MINEE du Lom et Djerem à Bertoua	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 13 05	Délégation Départementale du MINEE du Diamaré à Maroua	500	500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	500	500
Article 45 13 05A	Délégation Départementale du MINEE du Diamaré à Maroua	2 000	2 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale du MINEE de la Sanaga Maritime à Edéa	500	500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	500	500
Article 45 14 20	Délégation Départementale du MINEE du Wouri à Douala	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 15 05	Délégation Départementale du MINEE de la Benoué à Garoua	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 15 10	Délégation Départementale du MINEE du Faro à Poli	500	500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	500	500
Article 45 16 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mezam à Bamenda	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 17 20	Délégation Départementale du MINEE du Koung-Khi à Bandjoun	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 17 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mifi à Bafoussam	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	2 000	2 000
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 000	2 000
Article 45 18 10	Délégation Départementale du MINEE de la Mvila à Ebolowa	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Article 45 19 05	Délégation Départementale du MINEE du Fako à Limbé	2 500	2 500
Paragraphe 2276	Acquisitions, rénovations des installations et matériels des services informatiques	2 500	2 500
Action 08	CONTROLE ET AUDIT INTERNE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	370 000	370 000
Article 32 00 11	Division des affaires Juridiques	100 000	100 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	270 000	270 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	150 000	150 000
2819	Autres transferts en capital aux autres unités administratives	120 000	120 000
Action 10	COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	120 000	120 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	120 000	120 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	120 000	120 000
Action 11	GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES AU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE	20 000	20 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	20 000	20 000
Paragraphe 2022	Schémas d'organisation bureautiques ou informatiques,	20 000	20 000
Fonction 83	Approvisionnement en eau	14 169 028	13 353 345

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 423	ACCES A L'EAU POTABLE ET A L' ASSAINISSEMENT LIQUIDE	14 169 028	13 353 345
Action 01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DU SECTEUR DE L'EAU	954 127	954 127
Article 33 00 01	Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau	796 127	796 127
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	17 000	17 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	11 000	11 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	29 000	29 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	26 000	26 000
6174	Frais de réception	6 000	6 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	246 797	246 797
6217	Indemnités liées au statut général	164 531	164 531
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
2079	Autres études sectorielles	35 000	35 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	240 799	240 799
Article 33 00 04	Direction de la Gestion des Ressources en Eau	158 000	158 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	5 000	5 000
2025	Evaluations de projets	30 000	30 000
2029	Etudes Générales	10 000	10 000
2079	Autres études sectorielles	60 000	60 000
Action 02	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION D'EAU POTABLE	1 407 282	1 407 282
Article 33 00 01	Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau	539 000	539 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	539 000	539 000
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	868 282	868 282
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	868 282	868 282
Action 03	DÉVELOPPEMENT DE L'ACCÈS À L'EAU POTABLE	10 932 619	10 116 936
Article 33 00 01	Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau	686 199	686 199
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	261 199	261 199

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	425 000	425 000
Article 44 16 164	Délégation Regionale du MINEE de l Bamenda	35 000	35 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	35 000	35 000
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	59 000	30 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	59 000	30 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale du MINEE de la Haute Sanaga à Nanga Eboko	39 871	39 871
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	39 871	39 871
Article 45 11 10	Délégation Départementale du MINEE de la Lékié à Monatéle	30 000	30 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	30 000	30 000
Article 45 11 15	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Inoubou à Bafia	30 000	30 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	30 000	30 000
Article 45 11 35	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé	153 936	153 936
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	26 256	26 256
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	127 680	127 680
Article 45 11 45	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	38 000	38 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	38 000	38 000
Article 45 13 05	Délégation Départementale du MINEE du Diamaré à Maroua	88 200	50 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	88 200	50 000
Article 45 13 20	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Kani à Kaélé	424 000	194 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	424 000	194 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Tsanaga à Mokolo	25 000	25 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 000	25 000
Article 45 16 15	Délégation Départementale du MINEE de Donga Mantung à Nkambe	59 000	34 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	59 000	34 000
Article 45 16 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mezam à Bamenda	131 983	131 983
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	131 983	131 983
Article 45 17 05	Délégation Départementale MINEE des Bamboutos à Mbouda	50 000	50 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	50 000	50 000
Article 45 17 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mifi à Bafoussam	25 000	25 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 000	25 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	53 285	53 285

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	53 285	53 285
Article 45 18 10	Délégation Départementale du MINEE de la Mvila à Ebolowa	76 076	76 076
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	76 076	76 076
Article 45 19 05	Délégation Départementale du MINEE du Fako à Limbé	62 483	49 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	62 483	49 000
Article 45 19 10	Délégation Départementale du MINEE de Koupe et Manengouba à Bangem	400 000	100 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	400 000	100 000
Article 45 19 20	Délégation Départementale du MINEE de la Manyu à Mamfé	30 000	30 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	30 000	30 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale du MINEE du Ndian à Mundemba	362 586	182 586
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	362 586	182 586
Article 64 10 06	Commune de BELEL	56 000	56 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	56 000	56 000
Article 64 10 10	Commune de DJOHONG	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 10 12	Commune de GALIM-TIGNERE	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 10 16	Commune de MBE	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 10 18	Commune de MEIGANGA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 10 20	Commune de NGAOUNDAL	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 10 25	Commune d'Arrondissement de NGAOUNDERE Ille	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 10 26	Commune de TIGNERE	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 10 29	COMMUNE DE NGAOUNDERE Ille	40 000	40 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	40 000	40 000
Article 64 10 36	Commune de NGAOUI	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 10 38	Commune de MAYO-DARLE	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 11 01	COMMUNE D'AKOEMAN	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 11 02	Commune de AKONO	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 04	Commune de AKONOLINGA	40 000	40 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	40 000	40 000
Article 64 11 06	Commune de AWAE	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 08	Commune de AYOS	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 11 10	Commune de BAFIA	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 11 12	Commune de BIKOK	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 11 22	Commune de DZENG	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 24	Commune de EBEBDA	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 11 26	Commune de ELIG-MFOMO	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 11 30	Commune de ESEKA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 34	Commune de EVODOULA	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 11 43	COMMUNE DE LEMBE	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 11 46	Commune de MBANGASSINA	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 48	Commune de MBANKOMO	56 000	56 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	48 000	48 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 49	COMMUNE DE MENGUEME	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 52	Commune de MFOU	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 56	Commune de MONATELE	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 58	Commune de NANGA EBOKO	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 11 64	Commune de NGOG-MAPUBI	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 66	Commune de NGOMEDZAP	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 67	Commune de LEMBE	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 69	Commune de LOBO	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 70	Commune de NGOUMOU	56 000	56 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	56 000	56 000
Article 64 11 71	Commune de BATCHENGA	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 11 72	Commune de NKOTENG	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 11 74	Commune de NTUI	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 76	Commune de OBALA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 77	Commune de NKOLAFAMBA	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 11 78	Commune de OKOLA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 82	Commune de SA'A	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 11 84	Commune de SOA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 86	Commune d'Arrondissement de YAOUNDE Ier	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 95	Commune de NGUIBASSAL	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 11 97	Commune de BIYOUHA	1 500	1 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	1 500	1 500
Article 64 12 02	Commune de Abong-Mbang	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 06	Commune de Belabo	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 09	Commune d'Arrondissement de Bertoua Ile	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 12 12	Commune de DIANG	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 12 16	Commune de Doume	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 12 17	COMMUNE DE DOUMANTANG	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 19	COMMUNE DE NGOURA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 22	Commune de Kette	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 23	COMMUNE DE MBOMA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 26	Commune de Mbang	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 28	Commune de Messamena	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 12 30	Commune de Moloundou	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 32	Commune de Ndelele	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 37	COMMUNE DE SALAPOUMBE	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 38	Commune de Yokadouma	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 12 42	Commune de Ngoura	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 58	Commune de MBOMA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 12 64	Commune de KENTZOU	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 13 08	Commune de DATCHEKA	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 13 16	Commune de GOULFEY	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 13 18	Commune de GUERE	24 000	24 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 13 20	Commune de GUIDIGUIS	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 13 20A	Commune de GUIDIGUIS	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 13 20B	Commune de GUIDIGUIS	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 13 25	COMMUNE DE DZIGUILAO	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 13 26	Commune de KAELE	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 13 28	Commune de KAI-KAI	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 13 30	Commune de KALFOU	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 13 32	Commune de KAR-HAY	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 13 42	Commune de MAGA	40 000	40 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	40 000	40 000
Article 64 13 462	COMMUNE DE MAROUA Ile	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 13 56	Commune de MOKOLO	120 000	120 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	120 000	120 000
Article 64 13 58	Commune de MORA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 13 61	COMMUNE DE TOULOU	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 13 62	Commune de MOUTOURWA	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 13 66	Commune de TOULOU	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 13 70	Commune de TCHATI-BALI	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 13 80	Commune de YAGOUA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 13 88	Commune de ROUA	40 000	40 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	40 000	40 000
Article 64 14 04	Commune de Dibombari	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 14 06	Commune de DIZANGUE	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 14 180	Commune d'edea Ier	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 14 182	COMMUNE D'EDEA Ile	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 14 19	Commune d'edea Ile	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 14 30	Commune de MOUANKO	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 14 32	Commune de NDOM	56 000	56 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	56 000	56 000
Article 64 14 33	Commune de Ngwei	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 14 34	Commune de NGAMBE	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 14 35	COMMUNE DE NYANON	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 14 36	Commune de Nkondjock	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 14 40	COMMUNE DE POUMA	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 14 46	Commune de Yabassi	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 14 48	Commune de Yingui	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 14 50	COMMUNE DE MASSOK	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 04	Commune de Bibemi	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 15 05	COMMUNE DE BASHEO	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 08	Commune de Figuil	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 10	Commune d'Arrondissement de Garoua Ier	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 101	COMMUNE DE GAROUA Ier	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 102	COMMUNE DE GAROUA IIe	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 13	Commune d'Arrondissement de Garoua IIIe	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 14	Commune de Lagdo	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 15	Commune de Mayo Houna	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 17	COMMUNE DE NGONG	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 18	Commune de Pitoa	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 21	COMMUNE DE MADINGRING	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 26	Commune de Tchollire	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 28	Commune de Touboro	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 30	Commune de Bascheo	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 32	Commune de GASCHIGA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 15 34	Commune de Touroua	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 16 04	Commune de Babessi	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 16 06	Commune de Bafut	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 16 14	Commune de Batibo	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 16 19	COMMUNE DE FONFUKA (BUM)	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 16 38	Commune de Ndop	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 16 46	Commune de Njikwa	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 16 48	Commune de Nkambe	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 16 49	COMMUNE DE NKOR (NONI)	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 16 51	COMMUNE DE NKUM	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 16 54	Commune de ELAK	24 000	24 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 16 56	Commune de Santa	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 17 04	Commune de BAFANG	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 17 06	Commune de bafoussam I er	25 500	25 500
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	25 500	25 500
Article 64 17 08	Commune de BAHAM	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 17 12	Commune d'Arrondissement de bafoussam Ile	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 14	Commune de BAMENDJOU	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 16	Commune d'Arrondissement de bafoussam Ille	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 17 20	Commune de BANDJA	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 17 22	Commune de PETE-BANDJOUN	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 24	Commune de BANGANGTE	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 17 26	Commune de BANGOU	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 17 30	Commune de BATCHAM	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 36	Commune de DSCHANG	40 000	40 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	40 000	40 000
Article 64 17 38	Commune de FOKOUE	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 39	COMMUNE DE FONGO-TONGO	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 40	Commune de FOUMBAN	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 17 46	Commune de KEKEM	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 17 54	Commune de MALENTOUEN	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 60	Commune de NKONG-ZEM	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 17 62	Commune de PENKA-MICHEL	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 17 66	Commune de SANTCHOU	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 70	Commune de Fongo-Tongo	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 72	Commune de Njimom	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 76	Commune de BASSAMBA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 17 84	Commune de BANWA	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 18 04	Commune d'AMBAM	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 18 06	Commune de BENGBIS	56 000	56 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	56 000	56 000
Article 64 18 10	Commune de BIWONG-BANE	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 18 12	Commune de CAMPO	8 000	8 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 18 14	Commune de DJOUM	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 18 16	Commune d'Ebolowa Ier	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 18 17	Commune d'Ebolowa Ile	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 18 26	Commune de MEYO-MESSALA	40 000	40 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 18 28	Commune de MINTOM	24 000	24 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	24 000	24 000
Article 64 18 40	Commune de SANGMELIMA	32 000	32 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	32 000	32 000
Article 64 18 42	Commune de ZOETELE	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 18 44	Commune de Meyomessi	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 18 48	Commune d'Efoulan	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 64 19 04	Commune de ALOU	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 19 08	Commune de BANGEM	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 19 14	Commune de EKONDO-TITI	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 19 32	Commune de IDENAU	16 000	16 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	16 000	16 000
Article 64 19 40	Commune de NGUTI	8 000	8 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	8 000	8 000
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	550 000	550 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	550 000	550 000
Article 98 00 01	FINEX: Direction de l'Hydraulique et de l'Hydrologie	4 608 000	4 608 000
Paragraphe 2252	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages et installations hydrauliques ; barrages et digues	4 608 000	4 608 000
Action 04	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE	875 000	875 000
Article 33 00 04	Direction de la Gestion des Ressources en Eau	40 000	40 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	40 000	40 000
Article 64 10 16	Commune de MBE	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 11 50	Commune de MESSONDO	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 11 66	Commune de NGOMEDZAP	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 12 04	Commune de Batouri	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 12 06	Commune de Belabo	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 12 12	Commune de DIANG	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 12 20	Commune de Garoua-Boulai	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 12 25	COMMUNE D'ANGOSSAS	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 12 29	COMMUNE DE MANDJOU	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 13 36	Commune de KOUSSERI	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 13 62	Commune de MOUTOURWA	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 15 102	COMMUNE DE GAROUA Ile	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 15 17	COMMUNE DE NGONG	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 15 26	Commune de Tchollire	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 17 14	Commune de BAMENDJOU	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 17 52	Commune de MAGBA	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	5 000	5 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	5 000	5 000
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	750 000	750 000
Paragraphe 2253	Construction, aménagement, rénovation des réseaux d'assainissement	750 000	750 000
Fonction 85	Energie	100 703 571	88 710 071

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 421	OFFRE D'ENERGIE	77 720 544	66 600 044
Action 01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'ÉNERGIE	4 402 900	4 402 900
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	402 900	402 900
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	15 000	15 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	28 000	28 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	24 000	24 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	1 500	1 500
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	152 940	152 940
6217	Indemnités liées au statut général	101 960	101 960
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 500	9 500
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	45 000	45 000
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	4 000 000	4 000 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	4 000 000	4 000 000
Action 02	DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION DE L'ENERGIE ELECTRIQUE	73 172 618	62 052 118
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	10 000 000	10 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	10 000 000	10 000 000
Article 44 10 104	Délégation Regionale du MINEE de l'Adamaoua à Ngaoundéré	11 320 500	200 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	11 320 500	200 000
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	15 000 000	15 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	15 000 000	15 000 000
Article 45 12 20A	Délégation Départementale du MINEE du Lom et Djerem à Bertoua	15 000 000	15 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	15 000 000	15 000 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale du MINEE de la Sanaga Maritime à Edéa	50 000	50 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	50 000	50 000
Article 45 16 20	Délégation Départementale du MINEE de la Mentchum à Wum	445 000	445 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	445 000	445 000
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	5 357 118	5 357 118
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	5 357 118	5 357 118
Article 98 00 02	FINEX: Direction de l'Electricité	8 000 000	8 000 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	8 000 000	8 000 000
Article 98 18 20	FINEX: Délégation Départementale du MINEE de la Vallée du Ntem à AMBAM	8 000 000	8 000 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION**

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	8 000 000	8 000 000
Action 03	DÉVELOPPEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSPORT DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	45 026	45 026
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	45 026	45 026
Paragraphe 2033	Etudes préalables à la construction de barrages, centrales électrique, installations de cables et gros matériels de distribution de l'électricité	45 026	45 026
Action 06	DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE STOCKAGE DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	100 000	100 000
Article 33 00 03	Direction des Produits Petroliers et Gaziers	100 000	100 000
Paragraphe 2035	Etudes préalables à la construction d'installations pétrolières, oléoducs, distribution de gaz	90 000	90 000
2279	Acquisitions, rénovations, gros entretien de matériels, machines et installations techniques spécifiques à la fonction des services	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 422	ACCES A L'ENERGIE	22 983 027	22 110 027
Action 01	ELABORATION ET MISE À JOUR DES POLITIQUES ET DES STRATÉGIES D'ACCÈS À L'ÉNERGIE	457 357	457 357
Article 33 00 01	Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau	5 000	5 000
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	1 500	1 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	1 500	1 500
Article 33 00 03	Direction des Produits Petroliers et Gaziers	384 357	384 357
Paragraphe 6100	Fournitures de bureau et techniques, petit entretien (hors carburant) des unités décentralisées à petits budgets	13 500	13 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	28 000	28 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	23 500	23 500
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6210	Salaire brut du personnel sous statut général de la fonction publique	171 814	171 814
6217	Indemnités liées au statut général	114 543	114 543
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 33 00 05	Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie	68 000	68 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6174	Frais de réception	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
2024	Elaboration de textes réglementaires ou législatifs,	15 000	15 000
Action 02	ELECTRIFICATION URBAINE, PÉRIURBAINE ET RURALE	21 485 670	20 612 670
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	1 564 000	1 536 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	256 000	256 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	308 000	280 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 000 000	1 000 000
Article 44 10 104	Délégation Regionale du MINEE de l'Adamaoua à Ngaoundéré	170 000	140 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	170 000	140 000
Article 44 11 114	Délégation Regionale du MINEE du Centre à Yaoundé	431 000	286 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	201 000	161 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	230 000	125 000
Article 44 12 124	Délégation Regionale du MINEE de l'Est à Bertoua	250 000	125 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	250 000	125 000
Article 44 13 134	Délégation Regionale du MINEE de l'Extreme-Nord à Maroua	477 321	237 321
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	330 000	90 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	147 321	147 321
Article 44 14 144	Délégation Regionale du MINEE du Littoral à Douala	99 876	99 876
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	53 000	53 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	46 876	46 876
Article 44 15 154	Délégation Regionale du MINEE du Nord à Garoua	220 000	140 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	220 000	140 000
Article 44 16 164	Délégation Regionale du MINEE de l Bamenda	181 000	131 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	88 000	88 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	93 000	43 000
Article 44 17 174	Délégation Regionale du MINEE de Bafoussam	24 000	24 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	24 000	24 000
Article 44 18 184	Délégation Regionale du MINEE du Sud à Ebolowa	100 000	100 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	60 000	60 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
Article 44 19 194	Délégation Regionale du MINEE du Sud-Ouest à Buea	50 000	50 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	50 000	50 000
Article 45 10 05	Délégation Départementale du MINEE du Djerem	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 45 10 15A	Délégation Départementale du MINEE du Mayo - Banyo à Banyo	19 000	19 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	19 000	19 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale du MINEE de la Haute Sanaga à Nanga Eboko	25 000	25 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	25 000	25 000
Article 45 11 10	Délégation Départementale du MINEE de la Lékié à Monatélé	86 627	86 627
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	46 627	46 627

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 11 15	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Inoubou à Bafia	25 000	25 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	25 000	25 000
Article 45 11 20	Délégation Départementale du MINEE du Mbam et Kim à Ntui	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 45 11 25	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Afamba à Mfou	34 000	34 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	24 000	24 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	10 000	10 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou et Akono à Ngoumou	249 106	249 106
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	175 000	175 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	44 106	44 106
Article 45 11 35	Délégation Départementale du MINEE du Mfoundi à Yaoundé	14 000	14 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	14 000	14 000
Article 45 11 45	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et Mfoumou à Akonolinga	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 45 11 50	Délégation Départementale du MINEE du Nyong et So à Mbalmayo	55 000	55 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	55 000	55 000
Article 45 12 20	Délégation Départementale du MINEE du Lom et Djerem à Bertoua	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 45 13 30	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Tsanaga à Mokolo	90 000	90 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	10 000	10 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	80 000	80 000
Article 45 14 10	Délégation Départementale du MINEE du Nkam à Yabassi	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 45 14 15	Délégation Départementale du MINEE de la Sanaga Maritime à Edéa	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 45 15 20	Délégation Départementale du MINEE du Mayo Rey à Tchollire	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 45 16 10	Délégation Départementale du MINEE de Bui à Kumbo	180 000	50 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	180 000	50 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 45 17 10	Délégation Départementale du MINEE du Haut Nkam	4 745	4 745
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	4 745	4 745
Article 45 17 25	Délégation Départementale du MINEE de la Menoua à Dschang	85 000	60 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	85 000	60 000
Article 45 17 25A	Délégation Départementale du MINEE de la Menoua à Dschang	40 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	20 000
Article 45 17 35	Délégation Départementale du MINEE du Ndé à Bangangté	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 45 18 10A	Délégation Départementale du MINEE de la Mvila à Ebolowa	97 000	97 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	97 000	97 000
Article 45 18 15	Délégation Départementale du MINEE de l'Océan à Kribi	20 000	20 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	20 000	20 000
Article 45 18 20	Délégation Départementale du MINEE de la Vallée du Ntem à Ambam	50 000	50 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	50 000	50 000
Article 45 19 10	Délégation Départementale du MINEE de Koupe et Manengouba à Bangem	60 000	60 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	60 000	60 000
Article 45 19 15	Délégation Départementale du MINEE du Lebialém à Fontem	40 000	40 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	40 000	40 000
Article 45 19 30	Délégation Départementale du MINEE du Ndian à Mundemba	30 000	30 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	30 000	30 000
Article 98 00 00	FINANCEMENT EXTERIEUR	2 098 995	2 098 995
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	2 098 995	2 098 995
Article 98 00 02	FINEX: Direction de l'Electricité	14 385 000	14 385 000
Paragraphe 2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	14 385 000	14 385 000
Action 03	RÉALISATION DES PROGRAMMES ET PROJETS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS ET DU GAZ	50 000	50 000
Article 33 00 03	Direction des Produits Pétroliers et Gaziers	50 000	50 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
Action 04	DÉVELOPPEMENT DES SOURCES D'ÉNERGIE RENOUVELABLES AUTRES QUE LE BOIS ÉNERGIE	950 000	950 000
Article 33 00 05	Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie	65 000	65 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2014

CHAPITRE 32 - MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
2270	Achats de matériels pédagogiques	15 000	15 000
Article 45 11 05	Délégation Départementale du MINEE de la Haute Sanaga à Nanga Eboko	130 000	130 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	130 000	130 000
Article 45 11 30	Délégation Départementale du MINEE de la Mefou à Akono à Ngoumou	205 000	205 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	155 000	155 000
2254	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	50 000	50 000
Article 45 12 10	Délégation Départementale du MINEE du Haut -Nyong à Abong- Mbang	80 000	80 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	80 000	80 000
Article 45 18 05	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	100 000	100 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	100 000	100 000
Article 45 18 05A	Délégation Départementale du MINEE du Dja et Lobo à Sangmelima	370 000	370 000
Paragraphe 2242	Acquisition, montage et rénovations des installations électriques et des générateurs d'électricité	370 000	370 000
Action 05	MAITRISE DE L'ÉNERGIE	40 000	40 000
Article 33 00 02	Direction de l'Electricité	30 000	30 000
Paragraphe 2027	Enquêtes statistiques	30 000	30 000
Article 33 00 05	Direction des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie	10 000	10 000
Paragraphe 2025	Evaluations de projets	10 000	10 000
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE		125 620 578	108 796 395